



LA CHINE À L'ÉPREUVE DU NUMÉRIQUE

BRÉSIL
De la rhétorique aux actes

FRANCE
La justice avant tout

AMNESTY-BOUTIQUE

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

**D'AUTRES PRODUITS ATTRAYANTS
PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS
SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE
SHOP.AMNESTY.CH**

GOURDE SIGG BLEU

Gourde Sigg classique en aluminium (0,6 litre). Laque bleu turquoise mate, surface antidérapante.

Art. 2300.021.A / Fr. 25.–

Autres couleurs disponibles sur shop.amnesty.ch



TASSES À ESPRESSO

Faïence émaillée blanche, avec bord et logo Amnesty noirs. Hauteur 7,5 cm, contenance 10 cl.

Carton de 3 pièces.

Art. 2300.046 / Fr. 30.–



GOURDE ET BOÎTE À EN-CAS POUR ENFANTS

Fabrication 100% suisse, qualité alimentaire, sans plastifiants, écologique et certifiée.

Gourde : 0,33l

Boîte : 16 x 12 x 6 cm

Art. 2300.042.BF / Fr. 16.50



SAC DE GYMNASTIQUE

100% coton avec poche intérieure à fermeture éclair. Dimensions : 45 x 35 cm

Art. 2200.086 / Fr. 19.50

PARAPLUIE

Tige acier avec double automatisme, diamètre ouvert : 97 cm

Art. 2300.032 / Fr. 25.–



JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. N°	Prix

Nom: _____ Rue: _____

Lieu: _____ E-mail: _____

Tél.: _____ Signature: _____

Numéro de membre / client (si connu): _____

Les membres de la Section suisse d'Amnesty International bénéficient de 10% de rabais sur les publications et les articles de la boutique, à l'exception des bougies.

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne ou commandez sur notre boutique en ligne : shop.amnesty.ch

Photo de couverture

Sur cette photo prise le mardi 23 octobre 2018 à l'exposition Security China 2018 à Pékin, le public est observé par la technologie de reconnaissance faciale du fabricant public d'équipement de surveillance Hikvision.

© AP Photo/Ng Han Guan

— OUVERTURES

- 4 **Éditorial**
- 5 **Good News**
- 6 **En image**
- 7 **En bref**
- 9 **Opinion**
L'absence de consentement : un viol

— POINT FORT

La Chine à l'épreuve du numérique



La Chine a complété l'arsenal de ses outils de propagande, d'endoctrinement et de répression en se dotant de technologies qui permettent une surveillance généralisée et un contrôle social tous azimuts. Pourtant, tous les jours des Chinois-es s'inventent des espaces de liberté. Notre dossier.

- 12 **Le « rêve chinois »**
Le régime s'est adapté à la financiarisation du monde et à l'univers 2.0. Tout changer pour que rien ne change.
- 15 **Irréductibles Mères de Tiananmen**
Depuis trente ans, les mères des disparu.e.s harcèlent le régime chinois pour qu'il reconnaisse ses crimes.
- 16 **Bons et mauvais Chinois**
Un système de notation appelé « crédit social » se déploie en Chine.
- 20 **Au pays des camps invisibles**
Les personnes musulmanes de la province autonome ouïghoure du Xinjiang sont systématiquement persécutées.
- 22 **« Il y a de nombreuses failles dans le système »**
Le cinéaste Popo Fan parle du combat des personnes LGBTI en Chine, tout en évoquant la position de leurs parents.

— ÉCLAIRAGES

- 24 **Brésil**
Un climat de peur
- 26 **Surveillance**
Un espion dans la poche
- 28 **France**
La justice avant tout



Initié en novembre 2018, le mouvement des Gilets jaunes porte un ensemble de revendications inédites.

- 30 **Népal**
Justice pour les enfants soldats

— ÉCHOS

- 32 **Couvertures**
Le racisme en podcast
Le calvaire de l'erreur judiciaire
Tabou nippon
- 33 **Couvertures**
L'exploitation sexuelle à l'encre de Chine
Une amitié à l'épreuve des frontières
- 34 **BD**
Par Olivia Zufferey
- 35 **Interview**
Dans l'enfer du Kivu
- 36 **Espace fiction**
Le garçon de bonne famille

— ACTION

- 39 **PortrAlt**
Silvia Maspoli Genetelli,
un engagement de proximité

Impressum : AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N°98, août 2019. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amené à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage épicène : plus d'informations sur www.amnesty.ch/epicene **Éditeur :** Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. 031 307 22 22, fax: 031 307 22 33, e-mail: info@amnesty.ch **Rédaction :** AMNESTY, Rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél. 021 310 39 40, fax 021 310 39 48, e-mail: info@amnesty.ch **Administration :** Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédactrice en chef :** Nadia Boehlen **Journaliste stagiaire :** Emilie Mathys **Rédaction :** Lise Cordery, Candice Georges, Paolina Hurlimann, Julie Jeannet, Anaïd Lindemann, Noémie Matos, Déo Negamiyimana, Bénédicte Savary, Tharcisse Semana, Amandine Thévenon **Corrections :** Sonia Rihs, Nicole Edwards, Marga Voelkle **Ont également participé à ce numéro :** Bernard Debord, René Raphaël, Ling Xi, Felix Lee, Hannah El-Hitami, Joëlle Luisier, Clara Bryois. **Diffusion :** membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne :** issuu.com/magazineamnestysuisse **Conception graphique :** www.muellerluetolf.ch **Mise en page :** Atoll « Ilots graphiques » Catherine Gavin **Impression :** Stämpfli, Berne **Tirage :** 34'332 exemplaires.

© Samuel Fromhold



C'est peu dire que la répression des libertés et de la pensée dissidente est féroce en Chine. Liu Xiaobo, lauréat du Prix Nobel de la paix, est mort en détention. Des défenseur-e-s des droits humains sont condamné-e-s en justice sur

la base d'accusations fantasmagoriques comme la « subversion du pouvoir de l'État ». Des militant-e-s sont détenu-e-s pendant de longues périodes dans des lieux de détention non officiels, parfois au secret, ce qui les expose à un risque accru de torture. La « lutte contre le séparatisme ou le terrorisme » demeure sévère dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang et dans les zones à population tibétaine. Parallèlement, s'est mis en place un système extrêmement resserré de contrôle social. Deux cents millions de caméras ont été installées en cinq ans, les gares et les aéroports se sont dotés de systèmes de reconnaissance faciale, sans compter le contrôle exercé par les autorités sur internet. S'ajoute à ce vaste réseau de surveillance un système de notation « citoyenne ». En fonction de ses antécédents bancaires, de son comportement au quotidien, de ses interventions sur les réseaux sociaux, chacun-e se voit attribuer un « crédit social », octroyant avantages ou pénalités pour son logement, son crédit ou même son profil amoureux sur les sites de rencontre !

Malgré tout, attestant l'universalité des droits humains, des Chinois-e-s s'approprient tous les jours leurs espaces de liberté. En témoignent notamment les organisateurs du festival du film queer de Pékin qui, depuis 2001, bravent l'interdiction de représenter des relations homosexuelles, et les voix des avocats Teng Biao, Wang Quanzhang ou Gao Zhisheng, du blogueur Hu Jia ou de l'économiste ouïghour Ilham Tohti, figures de proue d'une dissidence extrêmement vivace.

Nadia Boehlen, Rédactrice en chef

G O O

Nouvelle législation sur le viol

GRÈCE – Le 6 juin dernier, le gouvernement grec s'est finalement décidé à changer son Code pénal en matière de sexualité. La Grèce est ainsi devenue le neuvième État européen à reconnaître toute relation sexuelle non consentie comme un viol. La définition du viol ne sera plus basée uniquement sur les violences corporelles ou psychologiques, mais sur l'absence de consentement. « C'est une victoire historique et pas uniquement pour celles qui se sont engagées corps et âme pour cette réforme, mais pour toutes les femmes de Grèce », rappelle Eirini Gaitanou, responsable de campagne à Amnesty International Grèce. Fin juin, le Danemark a pris le même chemin en ancrant lui aussi le consentement dans sa législation.

© Shutterstock/Alexandros Michalidis



La Grèce reconnaît désormais toute relation sexuelle non consentie comme un viol.

Des femmes* en grève

SUISSE – Le 14 juin 2019. Une date à jamais gravée dans l'histoire de la Suisse, qui a vu des centaines de milliers de femmes (et d'hommes) faire grève pour une société plus égalitaire. Les revendications étaient nombreuses : égalité salariale, congé parental, lutte contre les violences sexuelles, lutte contre les discriminations liées au genre ou encore contre l'« invisibilisation » dans l'espace public. Jeunes et moins jeunes ont convergé dans les différentes villes helvétiques pour une journée marquée par des discours forts, la solidarité et un espoir de changement. Pour rappel, la Suisse a accordé le droit de vote aux femmes en 1971 et légalisé l'avortement en 2002 seulement.

© AI



Le 14 juin, la grève des femmes* a mobilisé des centaines de milliers de personnes à travers toute la Suisse.

D N E W S

Un mariage arc-en-ciel

TAÏWAN – Le Parlement taïwanais a adopté le 17 mai une loi autorisant le mariage pour tous et toutes, deux ans après une décision historique en ce sens de la plus haute juridiction de l'île. L'archipel est ainsi devenu le premier pays d'Asie à légaliser les unions entre personnes de même sexe. Le texte de loi attribue presque les mêmes droits aux couples homosexuels que ceux qui sont reconnus aux couples hétérosexuels. En effet, le droit à l'adoption est pour l'heure encore refusé aux personnes homosexuelles. Reste que cette décision est une avancée pour les associations de défense des droits des LGBTQI qui se battent depuis des années, et qui espèrent un effet boule de neige sur le continent.



L'archipel est devenu le premier pays d'Asie à légaliser les unions entre personnes de même sexe.

Expulsion stoppée in extremis

NORVÈGE/AFGHANISTAN – Menacés d'expulsion vers leur pays d'origine, deux frères et une sœur, âgés de 16 et 22 ans, ont vu leur déportation stoppée in extremis par le gouvernement norvégien en raison du refus de l'Afghanistan de réadmettre Taibeh, Eshan et Yasin Abbasi. Nés en Iran de parents afghans, les frères et la sœur vivent en Norvège avec leur mère depuis plus de sept ans. Le gouvernement norvégien a justifié la mesure d'expulsion de la famille en affirmant que l'Afghanistan est un pays sûr. Une affirmation balayée par un rapport de l'Institut pour l'économie et la paix paru en juin et qui décrit l'Afghanistan comme étant le pays « le moins pacifique » du monde.

Le militant tchéchène Oyoub Titiev remis en liberté

RUSSIE – La justice russe a accordé le 10 juin une remise en liberté anticipée au militant Oyoub Titiev, président de l'antenne tchéchène de l'organisation de défense des droits humains *Memorial*. Titiev, qui a déjà passé

un an et demi derrière les barreaux, a été condamné en mars dernier à quatre ans d'enfermement dans une colonie pénitentiaire pour possession de drogue. L'ancien prisonnier d'opinion a toujours contesté cette accusation, montée de toutes pièces par les autorités.

La décision de libération a été prise seulement quelques jours après qu'Ivan Golounov, célèbre journaliste russe d'investigation, a été arrêté et inculpé de trafic de stupéfiants. Face à une mobilisation massive de la société civile, ce dernier a, depuis lors, également été relâché.

Homosexualité dépénalisée

BOTSWANA – C'est une victoire pour l'avancée des droits de la communauté LGBT+ en Afrique : le Botswana a décidé de dépénaliser les relations consenties entre personnes de même sexe. Depuis 1965, les relations homosexuelles étaient en effet passibles de peines de prison pouvant aller jusqu'à 7 ans. Un changement dans la législation également entrepris par l'Angola en janvier 2019, les Seychelles (2016), le Mozambique (2015), São Tomé et Príncipe,

et le Lesotho (2012). Vingt-neuf autres pays africains continuent de réprimer les relations entre personnes de même sexe au titre de leur législation... C'est notamment le cas au Kenya, où la loi interdisant les rapports homosexuels a été confirmée en mai 2019 par la Haute Cour du pays.

Greta Thunberg récompensée

ENVIRONNEMENT – La militante pour le changement climatique Greta Thunberg et le mouvement de collégien-ne-s, de lycéen-ne-s et d'étudiant-e-s Fridays for Future se sont vus récompensés par le prix Ambassadeur de la conscience 2019 d'Amnesty Inter-

national. Il honore des personnes qui ont fait preuve d'un courage exceptionnel pour défendre les droits humains.

« La détermination avec laquelle des jeunes militant-e-s du monde entier nous mettent au défi de faire face aux réalités de la crise climatique nous donne une leçon d'humilité et est source d'inspiration. Chaque jeune qui prend part au mouvement Fridays for Future incarne ce que signifie le fait d'agir selon sa conscience. Et nous rappelle que nous avons tous un rôle à jouer pour protéger les droits fondamentaux face à la catastrophe climatique », a souligné le secrétaire général d'Amnesty International, Kumi Naidoo.



Âgée de 16 ans seulement, la militante suédoise Greta Thunberg ne cesse d'impressionner par son engagement en faveur du climat.



© Shutterstock/Gresinger

ÉTATS-UNIS – Récemment, le président Trump a menacé d'arrêter et d'expulser des millions de personnes résidant de manière irrégulière aux États-Unis, y compris celles ayant des citoyen-ne-s américain-e-s dans leur famille. Parallèlement, les autorités américaines mènent **une campagne d'intimidation, de harcèlement et de poursuites pénales** contre les personnes qui défendent les droits des migrant-e-s et des réfugié-e-s à la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

La course à l'armement se poursuit

LIBYE – Malgré l'embargo sur les armes imposé à la Libye par l'ONU depuis 2011, les missiles continuent d'affluer dans ce pays, menaçant la vie et la sécurité de 1,2 million de civils à Tripoli, la capitale. Plusieurs puissances étrangères sont accusées de violer les résolutions du Conseil de sécurité, notamment la Jordanie, les Émirats arabes unis et la Turquie, qui continuent de fournir des véhicules blindés, des drones, des missiles et d'autres armes. Les affrontements à Tripoli se sont encore intensifiés depuis le mois d'avril, lorsque les forces de l'Armée nationale libyenne auto-proclamée ont lancé une offensive pour reprendre la ville au gouvernement d'union nationale, reconnu par la communauté internationale, contraignant plus de 100 000 personnes à s'enfuir de chez elles.

Accusées d'avoir sauvé des milliers de vies

ITALIE – Deux capitaines allemandes se retrouvent dans le viseur de la justice italienne pour avoir sauvé la vie de milliers de migrant-e-s en Méditerranée. L'ancienne commandante des navires humanitaires Sea-

Watch 3 et Luventa, Pia Klemp, 36 ans, risque ainsi jusqu'à 20 ans de prison et 15 000 euros d'amende par migrant-e secouru-e. Son procès devrait se tenir d'ici à l'automne. De son côté, la capitaine du Sea-Watch 3 Carola Rackete, 31 ans, qui est entrée de force dans le port de Lampedusa avec à bord de son bateau une quarantaine de migrant-e-s, avait été arrêtée

pour « résistance ou violence envers un navire de guerre » en juin dernier. L'Allemande a finalement été libérée, mais fait toujours l'objet d'une enquête pour aide présumée à l'immigration illégale, violant la nouvelle loi sécuritaire du ministre de l'Intérieur, Matteo Salvini. Une cagnotte et une pétition ont été lancées pour apporter un soutien aux deux femmes.

Lutte antidrogue meurtrière

PHILIPPINES – La vague d'homicides déclenchée par la lutte antidrogue meurtrière que mène le président philippin Rodrigo Duterte, au pouvoir depuis 2016, continue de déferler. La police assassine en toute impunité des habitant-e-s des quartiers pauvres dont les noms figurent sur des « listes de surveillance des trafiquants », établies en dehors de tout cadre légal. Depuis trois ans que dure cette « guerre contre la drogue », le gouvernement philippin a reconnu au moins 6600 homicides imputables aux forces de l'ordre, sans compter les milliers d'autres personnes tuées par des individus armés non identifiés ayant probablement des liens avec la police. Jusqu'à maintenant, les autorités du pays ont réussi à se soustraire à toute tentative d'examen pour violation des droits humains.



Sous couvert de « guerre » contre la drogue, les interventions de la police ont déjà fait des dizaines de milliers de mort-e-s aux Philippines.

SURVOL

DROITS DE L'ENFANT – Selon un récent rapport de l'Unicef, quelque 115 millions de garçons et d'hommes à travers le monde auraient été mariés durant leur enfance. Parmi ces derniers, un garçon sur cinq aurait subi une union forcée avant l'âge de 15 ans, ce qui représente 23 millions d'enfants. Selon ces données, la République centrafricaine est le pays qui enregistre la prévalence la plus élevée de mariages d'enfants chez les garçons (28 %), suivi par le Nicaragua (19 %) et Madagascar (13 %).

POLOGNE – L'indépendance de la justice polonaise est sérieusement menacée, révèle un compte rendu d'Amnesty International. Les juges qui s'opposent à l'ingérence du gouvernement dans leur travail se retrouvent en effet régulièrement confronté-e-s au harcèlement sur internet et dans leur milieu professionnel. Les autorités ont par ailleurs politisé les nominations de magistrat-e-s et forcé des juges de la Cour suprême à prendre leur retraite.

ÉTATS-UNIS – Le 28 juin 2019 était célébré le cinquantième anniversaire des émeutes de Stonewall, ces 6 jours d'affrontements durant lesquels la communauté LGBTI s'est soulevée contre une énième descente de police dans un des bars « gay friendly » de la ville de New York. Un événement qui a marqué les débuts des luttes LGBTI à travers le monde.

REGARD DÉCALÉ COUP DE CRAMPON POUR DONALD TRUMP

La star de la Coupe du monde féminine de football, l'États-Unienne Megan Rapinoe, a tenu à mettre les choses au clair dès le début : non, elle ne se rendra pas à cette « p*** de Maison Blanche » si son équipe devait gagner la compétition. Une déclaration que l'on attendait vivement de la part de la sportive de 33 ans, ouvertement lesbienne. Connue pour militer en faveur des droits LGBTI, elle s'est également démarquée pour avoir dénoncé les violences policières contre les Noir-e-s. Elle a cependant accepté l'invitation de la nouvelle égérie de la gauche américaine Alexandria Ocasio Cortez à visiter le Congrès avec ses coéquipières. Nul doute que les performances de Megan Rapinoe sur le terrain et son militantisme inspireront de nombreuses vocations chez les plus jeunes, et ce, quel que soit leur genre. Emilie Mathys

Solidarité en péril

FRANCE – Un récent rapport d’Amnesty International démontre que les autorités françaises harcèlent, tentent d’intimider et agressent violemment les personnes qui offrent une aide humanitaire et un soutien sous d’autres formes aux migrant-e-s, aux requérant-e-s d’asile et aux réfugié-e-s dans le Nord de la France. L’objectif de la justice et de la police : entraver toute action de solidarité. Malgré un démantèlement de « la Jungle » de Calais en 2016, plus d’un millier d’hommes, de femmes et

d’enfants vivent toujours dans cette zone d’extrême précarité. Le rôle des défenseur-e-s des

droits humains qui leur viennent en aide reste plus que jamais primordial pour ces migrant-e-s

dont les droits les plus élémentaires sont quotidiennement bafoués.



Malgré un démantèlement de « la Jungle » de Calais en 2016, plus d’un millier de migrant-e-s vivent toujours dans cette zone d’extrême précarité.

Une répression au-delà des frontières

ÉRYTHRÉE – Alors que l’Érythrée siège au Conseil des droits de l’homme de l’ONU, des sympathisant-e-s et des responsables du gouvernement à l’étranger harcèlent et intimident les défenseur-e-s des droits humains et les militant-e-s

exilé-e-s, au seul motif de critiques à l’encontre de ce régime répressif, révèle un rapport d’Amnesty International. Intitulée *Repression without borders*, cette synthèse dévoile que les défenseur-e-s des droits humains sont particulièrement exposé-e-s au Kenya, aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède, au Royaume-

Uni, et également en Suisse. Le rapport, couvrant la période allant de 2011 à 2019, pointe également du doigt le recours à des jeunes militant-e-s du parti au pouvoir pour « lutter contre les ennemis du pays » en Europe et aux États-Unis, et espionner les autres Érythréen-ne-s de la diaspora.

VOS LETTRES

Un article vous a fait réagir, vous désirez vous exprimer ? Envoyez-nous un courrier postal ou un e-mail à info@amnesty.ch

© AI Les femmes soudanaises sont en première ligne des manifestations qui secouent le pays depuis plusieurs mois.



Un pays à feu et à sang

SOUDAN – Le vaste mouvement de protestation contre le régime qui a débuté en décembre 2018 ne montre pas de signes d’essoufflement. Le dimanche 30 juin, des dizaines de milliers de citoyen-ne-s se sont à nouveau rassemblé-e-s à Khartoum, la capitale, et dans plusieurs villes du pays, pour réclamer aux militaires un transfert du pouvoir aux civils. Une date qui n’a pas été choisie au hasard, puisqu’elle marque le 30^e anniversaire de la prise de pouvoir par l’ancien président Omar el-Béchir suite à un coup d’État militaire. Ce dernier a finalement été destitué le 11 avril 2019 par l’armée, qui exerce depuis lors une sanglante répression contre les manifestant-e-s pacifiques. Les manifestations du mois de juin ont déjà fait plus de 100 mort-e-s et des centaines de blessé-e-s. Les forces de sécurité soudanaises se sont également rendues responsables de violences sexuelles contre des hommes et des femmes.

L'ABSENCE DE CONSENTEMENT : UN VIOL



Des centaines de milliers de personnes se sont mobilisées lors de la **grève des femmes***, le 14 juin dernier, pour davantage d'égalité entre les genres.

Les cortèges de la grève des femmes* ont réuni plus de 500 000 personnes dans les rues de Suisse, selon l'Union syndicale suisse. Leurs principales dénonciations portaient sur les inégalités – écart salarial entre femmes et hommes, tâches domestiques encore majoritairement assumées par les femmes – et sur le harcèlement sexuel et les violences sexuelles.

Un sondage inédit mené en Suisse par l'institut gfs.bern sur mandat d'Amnesty International a révélé que 22 % des femmes (soit une femme sur cinq!) ont déjà été sexuellement agressées, et

12 % ont subi des viols. Or, la moitié des femmes interrogées ont gardé le silence après leur agression. Seules 8 % ont déposé plainte. Ces chiffres montrent que les violences sexuelles sont bien plus répandues que ce qu'indiquent les statistiques criminelles. Seulement 1291 infractions liées à la violation de l'intégrité sexuelle ont été enregistrées par la police en 2018 (statistique policière de la criminalité).

Les résultats de l'enquête ont également mis en évidence le silence qui entoure ces agressions, à l'origine de l'impunité d'une majorité de

leurs auteurs. Sans compter que seulement la moitié des prévenus en Suisse sont finalement reconnus coupables des faits dont ils sont accusés. Une législation déficiente et non conforme à la Convention d'Istanbul, pourtant entrée en vigueur en 2018 en Suisse, qui s'ancre sur des mythes et des stéréotypes néfastes, alimente cet état de fait. Dans notre pays, le Code pénal ne définit toujours pas le viol sur la base de l'absence de consentement : si aucun moyen de contrainte (menace, violence, pression) n'a été utilisé, l'acte n'est pas considéré comme une infraction de viol, même si la victime a clairement dit « non ». Cette définition ne correspond pas à tous les cas de viol et, par conséquent, certains cas ne peuvent être sanctionnés comme tels. De plus, une loi qui ne se base pas sur l'absence de consentement expose plus fortement les femmes aux violences sexuelles et alimente une culture de culpabilisation des victimes. D'autant plus que persistent des stéréotypes tenaces dans la société et tout au long de la chaîne pénale : en fonction de son habillement, de son comportement ou de sa consommation d'alcool, la victime est considérée comme ayant « provoqué » ou « consenti » à l'agression. Cela fait une année que la Suède a réformé sa définition du viol afin que

l'élément central qui permet de condamner une relation sexuelle comme viol soit l'absence de consentement et non l'utilisation de la force. « Grâce à ce changement ce n'est plus à la victime de justifier son comportement », a expliqué l'ancienne procureure suédoise et actuelle avocate pour les victimes de violences sexuelles Silvia Ingólfssdóttir Ákermark à l'occasion de rencontres avec des parlementaires et des membres de l'administration fédérale. « C'est désormais le prévenu qui doit s'expliquer, dire comment il pense s'être assuré que la victime était consentante. » Mais la présomption d'innocence demeure et le fardeau de la preuve n'est pas renversé. Espérons que la grève des femmes* accélérera l'adoption de réformes pour réduire le nombre de violences sexuelles. Des élu-e-s des deux chambres et de toutes les couleurs politiques ont d'ores et déjà demandé au Conseil fédéral de se prononcer sur les réformes nécessaires du Code pénal pour le mettre en conformité avec la Convention d'Istanbul, notamment en ce qui concerne la définition du viol. Il est urgent que tous les actes sexuels sans consentement puissent être punis de manière adéquate. |

Nadia Boehlen

*L'utilisation de l'astérisque inclut toute personne s'identifiant comme femme.

人民有信仰 民族



让理想信
永远在全国各



有 矣 神 同 也 所 为 量

La Chine à l'épreuve du numérique

La Chine a complété l'arsenal de ses outils de propagande, d'endoctrinement et de répression en se dotant de technologies qui permettent une surveillance généralisée et un contrôle social tous azimuts. Pourtant, tous les jours des Chinois-es s'inventent des espaces de liberté. Notre dossier.

信念的明灯
族人民心中

Le « rêve chinois »

Le régime s'est adapté à la financiarisation du monde et à l'univers 2.0. Tout changer pour que rien ne change.

Par Bernard Debord

Tout en adaptant son pays au capitalisme mondial, Xi Jinping a cherché à réaffirmer les fondamentaux du communisme: **primauté du Parti dans la structure d'État et contrôle étroit de la société** sous la houlette d'un homme « fort ».



© FRED DUFOUR/AFP/Getty Images

Lors de son accession au pouvoir en 2012, Xi Jinping lance le slogan du « rêve chinois » en référence au « rêve américain ». Ce rêve de « renouveau de la Chine » se ferait au moyen d'un « État fort » s'appuyant sur le droit pour en terminer avec les passe-droits. Depuis, au nom de la lutte contre la corruption, cet État fort a purgé un million et demi de cadres, 4000 officiers de l'armée, 170 ministres et vice-ministres, soit les principaux opposants et opposantes de ce même Xi Jinping à la direction du Parti communiste. Dans le même temps, la Chine est passée du 80^e au 87^e rang de l'indice mondial de la corruption. En 2014, le Consortium international des journalistes a révélé l'existence de capitaux de la famille du président dans le paradis fiscal des Îles Vierges britanniques. Des informations bloquées dans la presse comme sur le web en Chine.

Quant au droit sur lequel cet « État fort » est censé s'appuyer pour que le « rêve » s'accomplisse, il repose sur un texte secret adopté par le Comité central du PCC au cours de l'été 2012, lorsque le camarade Xi fut désigné à la présidence. La publication à l'étranger de ce « document n°9 » valut sept ans de prison à la journaliste dissidente Gao Yu. Il résume la pensée du président, à savoir que la démocratie et les droits humains sont les premiers des périls menaçant la suprématie du Parti. Leur évocation est interdite, au même titre que l'indépendance de la justice, les erreurs historiques du PCC ou le capitalisme de connivence au pouvoir. Des milliers de journalistes, avocat·e·s, internautes, religieux et religieuses, membres d'ONG furent ainsi « invités à prendre le thé »: une formule de la police lorsqu'elle « cueille » une personne pour la placer secrètement en résidence surveillée, sans recours à un avocat et avec le risque d'être soumise à de mauvais traitements. Une loi de 2014, dite de sécurité nationale, légalise en effet la détention arbitraire pour une durée pouvant atteindre

six mois. C'est au nom de la « sûreté de l'État » que le journaliste Huang Qi, l'avocat Teng Biao, le blogueur Hu Jia, l'économiste ouïghour Ilham Tohti, la star de cinéma Fang Bingbing, tout récemment le photographe Lu Guang et le patron d'Interpol Meng Hongwei, ont disparu des semaines ou des mois sans laisser de traces. Et puis, un beau jour, ils ont réapparu, les un·e·s contraint·e·s à une autocritique télévisée, les autres traîné·e·s devant une justice aux ordres et parfois lourdement condamné·e·s.

De l'atelier à la finance du monde | Sous couvert de rêve, ce mode de gouvernement vise avant tout à échapper au destin de l'URSS sous Mikhaïl Gorbatchev, « traître au socialisme ». La « libéralisation bourgeoise » de la société et la démocratisation du Parti que celui-ci avait autorisées sont les fléaux dont la Chine doit se prémunir. En cela, Xi Jinping se place dans la continuité de Deng Xiaoping. En effet, tirant la leçon de l'effroi du régime face au printemps de Pékin de 1989 et à l'effondrement presque concomitant du bloc soviétique, le « petit Timonier » avait brutalement mis fin à la libéralisation relative des années 1980. Mais il avait maintenu le « socialisme de marché », indispensable à l'éclosion d'une économie prospère. Autrement dit, tout en continuant à développer un pays adapté à la compétition capitaliste mondiale, pour survivre, le Parti devait maintenir son emprise autoritaire sur la société. Cette ligne fut celle des successeurs de Deng vingt ans durant. Ainsi, « d'usine du monde » la Chine en est devenue le financier. Elle s'est couverte d'autoroutes et de TGV, a érigé des forêts de gratte-ciel et vu émerger un nombre record de milliardaires, ainsi qu'une classe moyenne de centaines de millions de consommateurs. Parallèlement, elle contient et réprime par la force la montée des contestations sociales et politiques. L'essor

d'aspirations individualistes inhérentes à la progression du niveau de vie, la corruption endémique et la sclérose du Parti communiste vont marquer les années 2010. Fourmillant de néocapitalistes, le Parti perd alors sa substance idéologique pour n'être plus qu'un moyen de prendre l'ascenseur social.

Le chef de l'État chinois estime qu'il est temps de réaffirmer les fondamentaux du communisme : primauté du Parti dans la structure d'État et contrôle étroit de la société sous la houlette d'un homme « fort ». C'est ainsi que ce « fils de Prince rouge » – son père fut un cacique du régime – n'hésite pas à endosser les habits défraîchis du président Mao. Et paradoxalement, alors que sa famille et lui furent victimes de la Révolution culturelle, il en reprend les slogans surannés et en dicte la réécriture au moyen d'une loi sur l'histoire. Sanctifiant aussi bien « l'âge d'or » du communisme que des millénaires de tradition impériale, il se fait le dépositaire de ce passé. Par une tournée dans les grands organes de presse en 2016, il impose le cadre de cette histoire officielle. Toute remise en cause de cette doxa, qu'elle soit le fait de chercheur·e·s, de journalistes, de cinéastes ou de simples citoyen·ne·s, tombe sous le coup de la loi. Cette histoire unilatérale va ignorer le massacre de la place Tiananmen, tout comme la mort en détention en 2017 du Prix Nobel de la paix Liu Xiaobo, et transforme en leçon donnée au Vietnam la cuisante défaite infligée par celui-ci en 1979 à l'armée chinoise.

Président « de tout » | Sortir Mao du musée et emprunter sa voie, c'est aussi, pour le numéro un chinois, institutionnaliser son propre culte de la personnalité : Mao était le « soleil rouge », lui est le « cœur du Parti ». Son portrait officiel, Ge Xiaoguang, était celui de Mao. Et, depuis la réforme de la Constitution dictée en 2018 à l'Assemblée nationale, adoptée à l'unanimité moins deux voix, la « pensée Xi Jinping » est gravée dans le marbre auprès de « la pensée Mao Zedong ». Quant à la reconduction sans limite du mandat de président de la République qui accompagne ce coup de force, elle lui ouvre la possibilité de devenir, comme Mao, « grand leader » à vie. Il cumule les trois fonctions essentielles que sont le Secrétariat général du PCC et les présidences de la République et de la Commission militaire centrale. Au point d'être raillé sur la Toile comme « président de tout ». Une raison suffisante, sans doute, pour s'être autodésigné à la tête de la commission du Parti en charge de la cybersécurité et de l'informatisation, donc de la police du web.

« Le tribunal populaire vous signale que la personne à qui vous téléphonez fait l'objet d'une condamnation pour manquement à ses obligations. » Voici le message que peut entendre quiconque appelle un « sans crédit », à savoir une victime du big data, mis au service du programme cadre

d'une « société de l'intégrité ». Car c'est un monde orwellien de contrôle social que le gouvernement façonne avec la collaboration des « Gafa » chinois, Alibaba, Weixin, Baidu, Tencent, Huawei. Deux cents millions de caméras de surveillance ont été installées en cinq ans, un système de reconnaissance faciale se trouve tapi dans les gares, les aéroports et aux moindres guichets, auquel s'ajoute un fichage du quotidien par la surveillance du Net. La « Grande muraille du feu », service créé à cet effet au début des années 1990 avec 40 000 contrôleurs des contenus internet, en compterait maintenant 4 millions. En plus des avertissements en direct, convocations au commissariat, descentes de police, amendes ou peines de prison, s'instaure progressivement un système de notation « citoyenne ». En fonction de ses antécédents bancaires, de son comportement au quotidien, de ses interventions sur les réseaux sociaux, chacun·e se voit attribuer un « crédit social », octroyant avantages et désavantages en matière de carrière, logement, déplacement ou crédit. Les bien noté·e·s sont privilégié·e·s pour l'accès à un emploi public, au Parti, à l'Université, à l'armée ou même pour trouver l'âme sœur (la note sociale d'un conjoint influe sur celle de l'autre). À l'inverse, les moins bien noté·e·s sont condamné·e·s à végéter au bas de l'échelle, voire à un probable célibat.

Échéances à venir | Selon la « pensée Xi Jinping », la « nouvelle ère » dans laquelle est entrée la Chine est celle d'un « pays fort ». Guidée par le Parti communiste, la Chine s'est enrichie sans emprunter la voie des démocraties libérales et se fixe une échéance à 2049, date du centenaire de la République populaire, pour « reprendre la place centrale dans le monde ». Ce rétablissement de l'ordre cosmique, ayant voulu que l'Empire de Chine soit celui du Milieu, sera l'objet en 2021 de gigantesques célébrations en préparation d'un autre 100^e anniversaire, celui du PCC. Pour magnifier cette renaissance historique, Xi Jinping se placera à hauteur de Mao : l'un l'aura initiée, l'autre prétend l'accomplir.

Devenir la première puissance mondiale repose sur trois chantiers prioritaires. Celui de l'économie, afin de donner toute la mesure de « l'État fort » dans l'affrontement avec les États-Unis pour le leadership ; celui de la défense, avec des budgets militaires permettant *a minima* une domination sans partage de son espace régional ; celui de la diplomatie qui, à travers de « Nouvelles Routes de la soie » et la puissante Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures qu'elle contrôle, entreprend de vassaliser l'Eurasie et l'Afrique.

La grandeur retrouvée, en regard de l'humiliation infligée depuis les guerres de l'opium au XIX^e siècle, est sans doute le principal thème cultivé par le pouvoir pour écarter des

menaces internes. La propagande s'avère inopérante pour insuffler une quelconque idéologie communiste à la population – d'autant plus dépolitisée que la politique est, au même titre que le syndicalisme ou le prosélytisme religieux, un exercice périlleux. Une population gagnée au culte de l'argent et de la réussite individuelle, qu'a décuplé la politique de l'enfant unique. Or, la croissance plafonne, l'environnement se dégrade, le népotisme et la corruption restent endémiques, le Tibet et le Xinjiang regimbent face à leur acculturation. Les sujets de grogne ne manquent pas, des « incidents sociaux » se produisent chaque jour ici ou là, et Xi Jinping le sait. Dans ce pays sensible à la magie des chiffres, 2019, année d'anniversaires en 9, s'annonce bien pourvue : les 100 ans du mouvement du 4 mai qui vit les intellectuel-le-s se soulever au nom de la science et de la démocratie, les 70 ans de la proclamation de la République populaire, les 60 ans de la révolte du Tibet, les 30 ans de Tiananmen, les 20 ans de l'encerclement de la Cité interdite par la secte religieuse du Falun Gong, autant d'occasions dont les citoyen-ne-s pourraient se saisir pour manifester leur mécontentement... Dans ce contexte, flatter l'éternel chinois, activer le nationalisme contre les velléités émancipatrices du Tibet et du Xinjiang,



La **journaliste politique chinoise Gao Yu** a été condamnée à sept ans de prison en avril 2015, après avoir publié à l'étranger le « document n° 9 », un texte secret adopté par le Comité central du Parti communiste au moment de la désignation à la présidence de Xi Jinping. Elle purge actuellement le reste de sa peine hors de prison.

entretenir les contentieux historiques avec le Japon, le Vietnam et l'Occident, sont des stratagèmes. Ils permettent de détourner l'attention des problèmes internes... Et si l'horizon 2049 pour l'Empereur rouge ou ses successeurs, n'était que celui d'un chant du cygne ? !

Mobilisation de masse à Hong Kong

Hong Kong est le théâtre de manifestations monstres depuis des mois. Des centaines de milliers de personnes protestent dans les rues contre une révision de la loi d'expulsion qui permettrait l'extradition de personnes impopulaires vers la Chine.

Au-delà de cette réforme législative, les Hongkongais-es s'inquiètent d'une érosion de leurs libertés par Pékin. Selon les manifestant-e-s, le projet de loi porte atteinte au principe « Un pays, deux systèmes », qui avait présidé à la rétrocession en 1997 de l'ancienne colonie à la Chine. Pékin s'était alors engagée à maintenir le système économique et législatif et le mode de vie hongkongais pendant une période de 50 ans après la rétrocession, et à ne pas y appliquer le système juridique de la République populaire de Chine. Le territoire de Hong Kong bénéficie de libertés inconnues dans le reste de la Chine.

Amnesty International a appelé les autorités hongkongaises à retirer le projet de loi et à enquêter sur l'usage disproportionné de la force contre des manifestant-e-s largement pacifiques par la police, qui a utilisé des gaz lacrymogènes, des fusils tirant des projectiles de type *bean bag* et des balles en caoutchouc, des matraques et du gaz poivre pour disperser les manifestations dans le centre de Hong Kong.

En 2014 déjà, les militant-e-s prodémocratie avaient mené un vaste mouvement de mobilisation, désigné comme le « mouvement des parapluies » en raison de l'utilisation de parapluies par les manifestant-e-s pour se protéger des gaz lacrymogènes. Leurs demandes portaient sur le maintien du suffrage universel dans l'élection du chef de l'exécutif de Hong Kong. Depuis, les autorités hongkongaises ont arrêté nombre de manifestant-e-s pacifiques, généralement sur la base de charges au libellé vague, telles que « rassemblements non autorisés » ou « troubles à l'ordre public ». Amnesty s'engage pour la libération immédiate des chefs de file du « mouvement des parapluies », et pour que leur déclaration de culpabilité soit annulée.

Nadia Boehlen

Irréductibles Mères de Tiananmen

Depuis trente ans, les mères des disparu·e·s harcèlent le régime pour qu'il reconnaisse ses crimes. Par Bernard Debord

Ce sont cent vingt-huit femmes chinoises, désormais âgées. Elles luttent pour que soit établie la vérité historique sur le massacre de la place Tiananmen, que leurs proches tué·e·s lors de l'événement soient enfin réhabilité·e·s. Dans la nuit du 3 au 4 juin 1989, l'État avait mis fin, par les armes, au mouvement d'étudiant·e·s qui occupaient depuis un mois et demi le cœur de Pékin. À l'instar des « Folles » de la place de Mai harcelant la dictature argentine dans les années 1980, ces Mères de Tiananmen se réunissent et le font savoir afin que le massacre ne sombre pas dans l'oubli. Rien ne les arrête, rien ne les fait taire. À l'exemple de Ding Zilin, une petite dame de plus de 80 ans. Cette professeure de philosophie de l'Université du peuple de Pékin est devenue une bête noire du régime. À l'éclosion du mouvement démocratique du printemps 1989, elle voit pourtant avec réticence son fils de 17 ans participer au service d'ordre lycéen qui alimente en vivres et en boissons les étudiant·e·s. Il sera l'une des premières victimes du massacre, tué d'une balle dans le dos, au pied d'un bac à fleurs. Ses parents récupèrent sa dépouille la nuit même, avant que les autorités n'autorisent les hôpitaux à restituer les corps en échange d'un certificat de décès omettant date et cause de la mort. Un décès dont Ding Zilin ne se remettra jamais. Elle tentera à six reprises de mettre fin à ses jours.

« Simples bousculades » | Dès le massacre perpétré, il s'agit pour le pouvoir de nier l'évidence. Le général Chi Haotian, alors chef d'état-major, déclare que « pas une seule personne n'a perdu la vie sur la place Tiananmen », ajoutant : « ses abords ont été le théâtre de simples bousculades. » Au vu sans doute de ses « mérites », il sera promu ministre de la Défense. Trente ans plus tard, la version officielle reste la même. Pour le *Global Times*, quotidien d'État, « le 4 juin est un jour ordinaire. Le brouhaha annuel autour de l'incident n'est qu'une bulle vouée à éclater ». Brouhaha à l'étranger, car en Chine toute mention du 4 juin dans la presse, à l'école, sur internet, est pourchassée et de fait impossible... sauf pour les Mères de Tiananmen.



En 1989, le mouvement d'étudiant·e·s occupe pendant un mois le cœur de Pékin, dont la place Tiananmen.

C'est contre ce déni de réalité que Zhang Xianling, une femme dont le fils a été tué alors qu'il prenait des photos du « nettoyage » de la place, et Ding Zilin, décident en septembre 1989 de créer le mouvement. Bientôt rejointes par Xu Jue, membre de l'Académie des sciences, dont le fils blessé est mort dans un hôpital faute, sur ordre militaire, de transfusion sanguine. Ensemble, elles entreprennent de retrouver les familles de victimes et d'en publier les noms. Non sans mal, car le pouvoir continue de faire pression. Dès 1989, Ding Zilin et son mari sont surveillés et suivis en permanence. La plainte qu'elle dépose contre le Premier ministre Li Peng, à qui elle impute la responsabilité de centaines de morts, lui vaut d'être chassée de l'Université, exclue du Parti communiste et, à de nombreuses reprises, éloignée de Pékin sous bonne garde.

Les fantômes du 4 juin | Même harcèlement pour les autres Mères, qui ne se découragent pas pour autant. Malgré les écoutes téléphoniques, elles prennent le risque de répondre aux sollicitations de la presse étrangère, ainsi qu'aux démocrates chinois en exil. Depuis 1996, elles adressent chaque année une lettre ouverte à l'Assemblée nationale, exigeant une enquête publique sur la répression, le droit de commémorer publiquement leurs morts, le jugement des responsables et l'inscription des événements dans les livres d'histoire. En 2018, c'est Xi Jinping qu'elles apostrophent : « Au soir de notre vie, nous espérons assister avant notre mort à la réhabilitation de nos proches. Nous revendiquons la vérité, l'établissement des responsabilités et l'indemnisation des familles des victimes. » Autant d'interpellations du pouvoir relayées sur leur site internet, certes censuré en Chine, mais accessible sur la Toile mondiale. Pékin a enragé quand le monde a su que le dissident Wei Jingsheng, brièvement libéré en 1993, réservait sa première visite à Ding Zilin. Et plus encore lorsque celle-ci prit fait et cause, en 2008, pour le Tibet en révolte. En 2010, c'est l'écrivain Liu Xiaobo qui, dans un message envoyé à Stockholm depuis sa prison, lui dédie son Prix Nobel de la paix, ainsi qu'aux « fantômes du 4 juin ». |

Bons et mauvais Chinois

Un système de notation appelé « crédit social » se déploie en Chine. À l'origine, il imitait le système américain, qui attribue une bonne note aux personnes payant régulièrement leurs échéances. Puis il s'est étendu à d'autres types de comportements. Reportage à Hangzhou, siège de l'entreprise Alibaba, et dans les campagnes du Shandong. Par René Raphaël et Ling Xi

La scène se déroule sous nos yeux, près de l'entrée annexe de l'Hôpital du Peuple n° 1 de Hangzhou, au sud de Shanghai, dans la province du Zhejiang. La rue est calme. Une femme âgée fait le pied de grue sur un trottoir séparé de la chaussée par une petite barrière qui lui arrive aux genoux. Elle semble attendre un taxi. Les dos-d'âne se succèdent et les voitures, telles cette berline allemande, roulent au pas. Soudain, la femme enjambe la barrière, descend du trottoir, s'incline sur le capot de cette voiture, puis bondit comme un cabri avant de s'asseoir au sol, les bras croisés. Le jeune conducteur sort de son véhicule et s'approche, fébrile. S'ensuit une heure de palabres, en présence d'infirmiers songeurs et d'un policier qui passait par là, jusqu'à la négociation d'une indemnité compensatoire.

Cette scène est un « peng ci » – littéralement: « toucher la porcelaine » –, une tentative d'extorsion pour faux accident, devenue si banale en Chine que les plateformes de vidéos en

ligne regorgent de compilations parfois hilarantes, souvent dramatiques. La colère monte face à ces actes, qui s'ajoutent à bien d'autres entourloupes: scandales sanitaires ou alimentaires, contrefaçons, etc. De sorte que tout ce qui promet d'éradiquer les margoulins a le vent en poupe auprès de la population. Ainsi, le système de surveillance appelé « crédit social » peut se déployer tranquillement. D'ailleurs, depuis l'été dernier, les mots « honnêteté » (cheng) et « crédibilité » (xin) fleurissent sur les affiches de propagande qui accompagnent cet ensemble de mécanismes privés et publics d'évaluation des individus, des officiel-le-s, des entreprises et des secteurs professionnels, récompensant les bons et pénalisant les mauvais.

Lin Junyue, chercheur pékinois, est l'un des théoricien-ne-s du système. En 1999, il intégrait une équipe de travail à la demande du Premier ministre d'alors, M. Zhu Rongji, qui le



Un employé de Huawei fait la démonstration d'une technologie de reconnaissance faciale et de localisation.

nommait ingénieur en chef. « Des entreprises américaines lui avaient demandé de créer des outils pour en savoir plus sur les entreprises chinoises auxquelles elles voulaient passer commande. Avec mes collègues, nous avons donc fait des voyages d'études aux États-Unis et en Europe, et nous avons compris qu'il nous fallait construire mieux que ça : un système solide pour documenter la solvabilité des citoyens et des entreprises chinoises. Notre rapport, baptisé "Vers le système national de gestion de crédit", est sorti en mars 2000. Le terme "crédit social" est apparu en 2002, quand un officiel a suggéré une symétrie lexicale avec la Sécurité sociale », nous explique-t-il.

En 2006, la Banque populaire de Chine — la banque centrale — adopte le principe du *credit score* (« cote de crédit »), comme aux États-Unis, où cette note démarre généralement à 300 (très médiocre) et plafonne à 850 (très bon). Puis Lin Junyue a poursuivi ses travaux. « Nous voulions explorer un crédit au sens large, avec une collecte d'informations beaucoup plus étoffée, émanant par exemple du Ministère de la Sécurité de l'État ou de celui des Télécommunications. »

Le chercheur rejette toute comparaison facile avec la série télévisée orwellienne *Black Mirror*, très populaire en Occident, et dément l'hypothèse d'une note individuelle nationale : « Nous n'en sommes pas là, même si nous allons plus loin que l'évaluation standard de la solvabilité. Des informations de tous ordres vont être progressivement rassemblées sur un individu ou un organisme. Cela va surtout permettre à des gens ou à des entreprises irréprochables, mais n'ayant aucun historique économique, d'accéder, grâce à de nouveaux critères, à l'emprunt, à des appels d'offres et à beaucoup d'autres nouvelles chances. »

Programmes de notation | Quarante-trois municipalités pilotes testent le dispositif jusqu'en 2020. Chacune a sa batterie de critères, son système de lettres ou de points, et choisit même son nom. « Crédit social de la fleur de prunier » pour Suzhou, « Crédit social de jasmin » pour Xiamen. Presque toutes tirent parti des données collectées sur les réseaux sociaux ou sur les applications de smartphones, mais aussi d'une vidéosurveillance toujours plus sophistiquée. En 2020, la totalité des lieux publics urbains majeurs devraient être dotés de caméras à reconnaissance faciale : c'est le programme « Filet du ciel ». À la campagne, se déploie le programme « Yeux perçants », qui permet aux paysans de relier leurs téléviseurs ou leurs smartphones aux caméras de surveillance placées aux entrées du village. « Le sentiment de sécurité est le meilleur cadeau qu'un pays puisse offrir à son peuple », avait déclaré le président Xi Jinping dans un documentaire diffusé à la télévision nationale à partir du 10 juillet

2017, avant le XIX^e congrès du Parti communiste chinois. Le film rappelait que près d'une caméra de vidéosurveillance sur deux (42 %) dans le monde se trouvait en Chine.

Lin Junyue, quant à lui, surveille comment les municipalités pionnières s'emparent de son dispositif de crédit social. « À Suqian, le respect du code de la route est apparu comme essentiel dans la notation. À Rongcheng, on se concentre sur la moralité, le civisme. À Hangzhou, on bâtit une réputation de ville innovante et connectée. Notre équipe observe ce processus de près, tout en planchant sur la protection des données personnelles, car il faudra un cadre. Il existe d'ailleurs une norme internationale à ce sujet : l'ISO/TC 290. Mais, trop protectrice, elle est un frein à l'économie. » Et de conclure : « En 2020, les règles seront mises en place, les punitions et les gratifications inventées. » Pour Pékin, ce sera en 2021.

La ville de Hangzhou conjugue deux systèmes de notation depuis 2015. L'un est municipal, toujours embryonnaire et inconnu de tous et toutes les habitant-e-s que nous avons pu interroger. L'autre est privé, populaire et très prisé des autorités : le Crédit sésame d'Ant Financial, la branche financière d'Alibaba, fleuron de l'e-commerce chinois dont le siège est à Hangzhou. Ce crédit privé attribue des notes allant de 350 à 950 aux personnes utilisant l'application de paiement Alipay (Zhifubao, en chinois), très populaire en Chine et monopolistique dans ce pays. Les bien noté-e-s se voient offrir des « privilèges » et peuvent accéder à de juteux produits financiers, ainsi qu'au service de prêt rapide Jie Bei, figurant sur l'application Alipay.

Dessiné par des architectes de Seattle, l'immeuble Z Space est le deuxième bureau en quatre ans d'Ant Financial. La société n'emploie pour le moment « que » 3600 personnes, mais l'édifice peut en accueillir 8000. Des vigiles à oreillette, taillés comme des militaires de la garde d'honneur, surveillent les flux de jeunes salarié-e-s en bermudas bariolés équipés d'écouteurs Beats dernier cri, qui déboulent à vélo électrique ou en voiture de sport. Alipay est l'une des poules aux œufs d'or du groupe et revendiquait 700 millions d'utilisateurs actifs en septembre 2018, contre 500 millions un an plus tôt. Son principe consiste en un code QR (pour quick response, une sorte de code-barres en deux dimensions) à scanner. Adieu la mitraille : même des mendiant-e-s arborent un code QR autour du cou.

Choisir Alipay, c'est aussi laisser Ant Financial amasser une avalanche d'informations personnelles, comme le détail de ses courses en taxi et de ses achats au supermarché, ses factures médicales, sa générosité. À l'image d'un Facebook générant des publicités à partir des interactions de ses utilisateurs et utilisatrices, le Crédit sésame est établi à partir



Des touristes chinois-e-s marchent à côté d'un lampadaire orné de **caméras de surveillance** sur la place Tiananmen à Pékin, en mai 2019.

des achats frénétiques effectués par le biais d'Alipay. Et bien au-delà. « Avec le consentement de l'utilisateur, Sésame collecte et analyse cinq types de données, recueillies via la plateforme Alipay, mais aussi via d'autres grandes plateformes partenaires. Ces données sont les transactions d'achat, le remboursement de petits prêts à la consommation, le patrimoine immobilier et les produits financiers, le profil personnel – comme le niveau des diplômes possédés et les loisirs – et les transferts d'argent effectués auprès d'autres utilisateurs Alipay », nous explique M. Le Shen, un porte-parole d'Ant Financial, avant de préciser : « Sésame ne s'intéresse pas aux données GPS de l'utilisateur, ni à sa messagerie ou à son historique d'appels. »

En février 2015, Li Yingyun, directeur de la technologie du Crédit sésame, expliquait le calcul de la note dans le magazine économique chinois Caixin : « Quelqu'un qui joue à des jeux vidéo [en ligne et payants] dix heures par jour, par exemple, sera considéré comme une personne paresseuse, alors que quelqu'un qui achète fréquemment des couches-culottes sera présumé être un parent, qui aura donc un sens plus aigu des responsabilités. » Depuis, aucune autre information n'a filtré sur ce que capte l'algorithme. Ces temps-ci, les bien noté-e-s du Crédit sésame n'intéressent plus seulement Ant Financial. Des entreprises, et même des consulats, cherchent à attirer ces individus prometteurs. Ainsi, le service de rencontres en ligne Baihe met en avant les célibataires les mieux noté-e-s. De grandes chaînes d'hôtels, les principaux opérateurs de vélos partagés ou les loueurs de voitures épargnent le montant de la caution, particulièrement élevé en Chine, aux scores supérieurs à 650. Une plateforme de location de matériel photographique, vidéo et informatique leur est réservée.

Un bon Sésame peut même appuyer une demande de visa pour Singapour ou pour le Canada.

Inconvénients diffusés à la télévision | Depuis 2004, la municipalité de Hangzhou octroie une « carte de citoyen » à chaque résident-e âgé-e de 16 ans et plus : un badge magnétique multifonction, qui fait office de carte de sécurité sociale, de carte de transports, de moyen de paiement des amendes routières aux bornes appropriées, et qui permet l'accès gratuit aux parcs de la ville. À l'époque, les autorités annonçaient vouloir créer par ce biais une vaste base de données pour mieux cerner les besoins des habitant-e-s. Depuis juin 2018, le détenteur de cette carte citoyenne peut, s'il le souhaite, basculer vers une application smartphone offrant les services équivalents. Pour s'identifier, il lui faut renseigner son Crédit sésame, lequel est détecté par reconnaissance faciale. Cette manipulation technique apporte la preuve formelle d'une passerelle entre Alibaba et l'administration de Hangzhou. Un bon Crédit sésame certifie, aux yeux de celle-ci, que vous êtes un-e bon-ne citoyen-ne.

De son côté, la Banque centrale qui, en 2015, n'avait réussi à attribuer une cote de crédit qu'à un quart de la population chinoise, a longtemps laissé Sésame et sept autres entreprises financières accéder à toutes les informations bancaires et fiscales de la population. « Elle a fini par lancer son propre credit score, baptisé Baihang, en mai 2018, avec ces huit entreprises comme actionnaires minoritaires », précise Lin Junyue.

Il faut voyager plus au nord, jusqu'à la ville portuaire de Rongcheng, dans la province du Shandong, pour prendre la mesure de ce qu'est un crédit social municipal pleinement opérationnel et chapeauté intégralement par la force publique. « Si Hangzhou construit sa marque autour des entreprises de high-tech et fait la part belle au Crédit sésame, Rongcheng est plutôt connue pour sa gestion active du crédit des citoyens. La ville se focalise sur l'élévation morale des habitants. Vous constaterez qu'ils ont fait beaucoup en matière d'incitations », nous prévient Lin Junyue. À Rongcheng et dans la quasi-totalité des 919 villages dépendant de sa juridiction, le crédit social a été mis en place dès 2013, entraînant une évolution palpable des comportements et des interactions sociales. Les habitant-e-s disposant d'un capital de départ de 1000 points figurent d'office dans la catégorie A. Au gré des points que les personnes gagnent ou perdent, elles montent vers A+ ou tombent vers les catégories B, C ou D. Il suffit de perdre un point pour se situer à un score de 999, glisser vers le B et se voir refuser un prêt immobilier par la banque. C'est à la mairie, dans un bureau flambant neuf, que l'on vient récupérer sa note, sous la forme d'un certificat dûment tamponné.

Depuis qu'un dédit abandonné vaut le châtiement d'une perte de trois points, les trottoirs comme les bus sont d'une

propreté confondante. Pas un mégot ni une canette vide à l'horizon. Et nul besoin d'être pris en flagrant délit par un agent pour être sanctionné : les nombreuses caméras Hikvision — le leader mondial de la télésurveillance, dont l'État chinois est l'actionnaire majoritaire — y suppléent. Traverser la rue n'est plus une gageure : sur les artères principales, les automobilistes s'arrêtent à l'approche du piéton — un fait rarissime en Chine. En cas de manquement, la sanction est rude : 50 yuans d'amende, trois points retirés du permis de conduire (qui en compte douze) et cinq points de crédit social en moins.

De nombreux quartiers de la cité ont aussi adopté une charte de bonne conduite, signée par les riverain·e·s. Celui de Qingshan, par exemple, affiche son savoir-vivre sur de larges panneaux bleus. Parmi les priorités : bannir les films ou livres dits « jaunes » (c'est-à-dire érotiques), ne plus faire pousser ses légumes dans la rue, fuir les églises non enregistrées, éviter la grossièreté avec ses voisin·e·s ou de se pavaner en voiture de luxe lors des mariages ou des funérailles. Y déroger, c'est prendre le risque de voir sa note dégringoler.

La vitalité du crédit social est encore plus manifeste dans les petits villages de l'agglomération. Une centaine d'entre eux disposent déjà d'une « place du crédit social », où des panneaux ludiques et colorés détaillent les commandements, affichent les visages des citoyen·ne·s méritant·e·s et précisent les points ajoutés ou retirés durant le mois écoulé. À Dongdao Lu Jia, joli village aux ruelles fraîchement asphaltées, les habitant·e·s ont reçu, le 10 juillet 2018, un inventaire à la Prévert de la notation sociale. Douze pages où l'on apprend que tailler les arbres fruitiers d'un·e voisin·e rapporte un point ; amener un·e aîné·e à l'hôpital ou au marché, un point, avec une limite de deux trajets par mois... Mais si les poules ne sont pas en cage, c'est 200 yuans d'amende et dix points en moins ; une bagarre, 1000 yuans et dix points ; jeter ses déchets dans la rivière, 500 yuans et cinq points... La peine la plus redoutable s'abat sur les personnes qui partent pétitionner auprès de l'échelon supérieur, sans passer par le chef du village : 1000 yuans d'amende et un basculement automatique dans la catégorie B.

La chasse aux points | « Avant, le village payait des nettoyeurs, mais ils bossaient mal. Maintenant, on balaie nous-mêmes. Ça rapporte des points et ça fait faire des économies », raconte M. Liu Jian Yi, 64 ans, plutôt jovial, en treillis et chemise à fleurs. Ce paysan a longtemps arpenté le pays et ses chantiers de construction, puis est revenu s'installer dans la maison de pierres grises où il est né. « Là, je viens de réparer la cheminée d'un voisin. Si je le déclare à notre chef du Parti et si mon ami confirme, photographie à

l'appui, on devra m'attribuer un point. Les notes sont dévoilées chaque fin de mois sur une page WeChat, mais je n'ai pas de smartphone. » Il se dit que les bien noté·e·s recevront des bourriches d'huîtres et des bidons d'huile pour le Nouvel An chinois. « L'autre jour, un voisin m'a raconté que le chef avait rassemblé une équipe de vieux afin d'aller construire en ville un atelier pour travailleurs handicapés. Personne n'avait les qualifications. Pourtant, c'est passé quand même, avec quelques pots-de-vin. Et c'est lui qui est censé nous attribuer des points ? Je me demande si c'est sérieux ! »

À Ximu Jia, 250 habitant·e·s, le village voisin que traverse une rivière poissonneuse, on cultive le ginseng derrière d'épaisses toiles noires. La première maisonnette, identique aux suivantes et encerclée de tessons étincelants, porte une grosse croix rouge sur son toit en béton. C'est l'église protestante, ouverte deux fois par semaine pour une vingtaine de fidèles. Une dame trapue aux cheveux courts apparaît sur le seuil. Une plaque en émail est clouée au-dessus de sa porte, sur laquelle on lit : « Famille au crédit social exemplaire ». Pareil chez les voisins. « Ça remonte à trois ans, explique Mme Mu avec un raclement de gorge. Des officiels avaient récompensé l'Est du village sans raison. Puis l'Ouest l'année suivante. Ils avaient un quota à remplir. Cette année, c'est plus sérieux. On a tous reçu un livret avec ce qu'il faut faire ou ne pas faire, c'est comme à l'école. Avec les coordonnées des assesseurs pour signaler nos bonnes actions et réclamer les points. »

Elle susurre : « J'ai une amie dont le mari ne remboursait pas un prêt. Il a loupé une seule mensualité et s'est retrouvé sur une liste noire. Tous les voisins étaient au courant. Ce n'est peut-être pas lié, mais ils se sont séparés depuis... » Mme Mu referme la porte. Elle fait sans doute référence à cette liste pour « délits économiques » que l'État chinois met à jour chaque mois sur le site Creditchina.gov.cn. On ne connaît pas le nombre total d'entreprises et de personnes qui y figurent, seulement les ajouts récents. En septembre 2018, 228 000 individus et 55 000 entreprises y sont apparus pour des prêts mal remboursés, des impôts, des amendes ou des condamnations pécuniaires impayés.

Sur le réseau social Weibo, des contrevenant·e·s décrivent, au-delà de l'humiliation publique, les sanctions subies : interdiction de postuler à des appels d'offres pour les entreprises, de réserver une chambre dans les beaux hôtels, d'inscrire son enfant dans une bonne école du soir, de prendre l'avion ou le train rapide pendant un an. Faire retirer son nom de la liste en payant rubis sur l'ongle devient alors la priorité. |

Ce texte est d'abord paru dans « Le Monde diplomatique », édition de janvier 2019. www.monde-diplomatique.fr/2019/01.

Au pays des camps invisibles

Dans la province autonome ouïghoure du Xinjiang, les personnes de religion musulmane sont systématiquement humiliées, condamnées, torturées. Nombre d'entre elles se sont radicalisées en réaction à la discrimination. Par Felix Lee, depuis Kashgar.



Les forces de sécurité devant une institution officiellement classée « centre de formation professionnelle » dans le district de Huocheng au Xinjiang. Les hautes clôtures du centre sont équipées de bannières de propagande, le portail d'entrée de grandes affiches photo.

Là où, il y a peu, les commerçant-e-s vantaient leurs marchandises à grands cris, où des dames en turban passaient d'un étal à l'autre pour choisir un châle en soie ou un manteau en laine de yack, où des brochettes d'agneau rôtissaient sur des grils en plein air, règne aujourd'hui un silence de mort.

Ce n'est que lorsque des groupes en uniforme patrouillent dans le centre de Kashgar, vieux de plus de deux mille ans, que l'antique cité sort de sa léthargie. Ces hommes armés, jeunes pour la plupart, portent un brassard sur lequel on lit «troupe de sécurité». Ce sont des membres du corps de police. Presque tous sont des Chinois han, les Ouïghours sont l'exception.

Les policiers s'en prennent à n'importe qui pouvant leur sembler vaguement musulman-e. Tous les quelques mètres,

ils arrêtent des hommes barbus et leur demandent leurs papiers. Les policiers fouillent leurs poches et tâtent leur corps. Dans cette région du nord-ouest de la Chine, ils disposent d'un mandat spécial depuis mars 2017 et l'entrée en vigueur du décret sur la déradicalisation, qui stigmatise toute manifestation publique ou privée d'une appartenance religieuse ou culturelle. Il suffit de porter le voile ou le turban, de s'adonner régulièrement à la prière, de posséder des livres sur l'islam ou la culture ouïghoure, pour être considéré-e comme un-e extrémiste.

Police omniprésente | La police est omniprésente, non seulement à Kashgar, mais aussi dans les autres villes du Xinjiang. Que ce soit à Aksu, Turfan, Hami ou Urumqi,

la capitale de la province, les militaires ont installé des points de contrôle tous les cent mètres. Des véhicules blindés sillonnent les rues.

Les journalistes étrangers ou étrangères sont indésirables dans la province. Ce n'est pas faute de susciter l'intérêt des Ouïghour-e-s mêmes, qui n'osent cependant pas leur adresser la parole. Ces personnes risquent rapidement de se retrouver sur la liste noire du gouvernement, confie un Ouïghour nommé Ahmed qui, lui, n'a pas peur de parler. Être sur cette liste équivaut à voir la police militaire débarquer chez soi, ou être arrêté-e séance tenante. Les autorités font comprendre aux journalistes qu'ils doivent déguerpir au plus vite. Une demi-heure après être arrivés à l'hôtel, on reçoit la visite d'un fonctionnaire de la sécurité d'État qui veut connaître la raison de notre présence ici.

Pékin croit pouvoir se le permettre. Le Xinjiang couvre un territoire grand comme quarante fois la Suisse, mais ne compte que 20 millions d'habitant-e-s, ce qui est peu à l'échelle chinoise. La province fut durant longtemps majoritairement peuplée d'Ouïghour-e-s, une population turcophone musulmane d'Asie centrale. Arrivé-e-s en masse, les Chinois-e-s han les ont désormais supplanté-e-s. C'est aussi le nœud du conflit : les Ouïghour-e-s les considèrent comme des colons ayant fait d'eux une minorité sur leur propre sol.

Les Hans qui vivent au Xinjiang voient en revanche les Ouïghour-e-s comme une minorité arriérée aux vellétés séparatistes, rétive à tout progrès. « Des gens sans culture », c'est ainsi que les qualifie un jeune chauffeur de taxi han à Urumqi. La seule chose qu'il apprécie chez eux, ce sont leurs délicieuses brochettes d'agneau.

Ces dernières années, le gouvernement central de Pékin a appliqué la recette du développement économique pour pacifier la remuante province. Car elle doit jouer un rôle central dans le projet de la « Nouvelle Route de la soie ».

Il ne fait aucun doute que les discriminations par les autorités centrales ont conduit nombre d'Ouïghour-e-s à la radicalisation. Des terroristes ouïghour-e-s ont commis des attentats comme celui qui a coûté la vie à 31 personnes dans la ville de Kunming en 2014. Un an auparavant, une famille ouïghoure avait foncé dans la foule au volant d'un véhicule tout-terrain sur la place Tiananmen à Pékin, faisant plusieurs victimes. Le gouvernement chinois établit même un lien entre les séparatistes ouïghour-e-s et le djihad international. En 2016, un transfuge de Daesh a transmis au gouvernement états-unien une liste des recrues étrangères de l'organisation, dont 114 étaient originaires du Xinjiang. La direction du parti communiste y a vu une raison suffisante pour intensifier la répression systématique contre des centaines d'Ouïghour-e-s.

Lavage de cerveau et torture | Bien qu'on ignore les chiffres exacts, Amnesty International estime que depuis 2018, près d'un million d'Ouïghour-e-s ont été déporté-e-s par le gouvernement chinois dans des camps d'internement ou de travail. Un chef local de la sécurité confirme que, dans la ville, « environ 120 000 » personnes ont été « internées » à différentes périodes. « Les centres d'incarcération de masse sont le théâtre de lavages de cerveau, tortures et sévices », dit Nicholas Bequelin, spécialiste de l'Extrême-Orient chez Amnesty International. « Un simple SMS envoyé par un parent depuis l'étranger peut conduire en prison. Cela montre combien le traitement appliqué par les autorités chinoises est grotesque, injustifié et totalement arbitraire. »

Officiellement, le gouvernement chinois nie l'existence des camps de rééducation, mais celle-ci est aujourd'hui corroborée par des dizaines de témoignages de familles de détenu-e-s. Un prisonnier libéré a raconté avoir été privé de nourriture jusqu'à ce qu'il remercie le chef de l'État et du parti communiste chinois Xi Jinping. Les détenu-e-s subissent d'interminables modules de formation visant à rectifier leur façon de penser. Celles et ceux qui ne répondent pas correctement sont forcé-e-s à rester debout face à un mur pendant des heures. On parle également de cellules d'isolement et de graves actes de torture.

Les motifs d'incarcération peuvent être l'appartenance religieuse, la méconnaissance de l'hymne national chinois, ou des questions posées au sujet d'un proche dont on est sans nouvelles. Les camps de rééducation ne sont pas soumis au droit en vigueur. Un ordre d'un fonctionnaire du Parti suffit à légitimer une arrestation. La Chine a officiellement décrété l'abolition de ces camps en 2015, mais au Xinjiang, on argue, pour justifier leur maintien, que des changements idéologiques sont nécessaires pour agir contre le séparatisme et l'extrémisme musulman.

On le constate aussi à l'extérieur de Kashgar. Aux abords de la ville, la fameuse Karakorum Highway serpente en direction du col de Khunjerab, où le poste-frontière le plus élevé du monde culmine à 4600 mètres. Cette route relie le Xinjiang au Pakistan et une autre rejoint le Kirghizistan, ouvrant la voie au transport terrestre jusqu'en Europe ; elles constituent un segment stratégique de la Nouvelle Route de la soie, dans laquelle des milliards de dollars ont été investis.

Du côté chinois, les travaux sont terminés. Mais la route vers le Pakistan demeure pratiquement vide. À 50 km de Kashgar, la police arrête les véhicules. Selon les fonctionnaires de la sécurité, il n'est pas possible d'aller plus loin. Le risque terroriste serait trop grand. |

« Il y a de nombreuses failles dans le système »

Le cinéaste Popo Fan parle du long combat des personnes LGBTI en Chine. Il évoque aussi la situation de leurs parents. Interview de Hannah El-Hitami

▷ **AMNESTY:** Comment êtes-vous devenu cinéaste ?

◁ **Popo Fan:** Parce que j'étais nul en maths. J'ai entendu dire qu'il n'y avait pas besoin d'être bon en maths pour étudier les branches artistiques. J'ai donc soumis ma candidature à une école d'art et j'ai été accepté. Au début, je ne savais pas vraiment si cela allait m'intéresser. Puis j'ai remarqué que beaucoup de mes camarades étaient très homophobes, mais changeaient de point de vue lorsque je leur montrais un film queer. J'ai compris après quelques années que les films permettaient d'atteindre et de rapprocher les gens par des moyens esthétiques. J'ai alors décidé de tourner des films militants.

▷ **Quels sont les obstacles que doivent surmonter les lesbiennes, les gays, les personnes bisexuelles, trans et intersexe en Chine ?**

◁ Les lesbiennes sont marginalisées en tant qu'homosexuelles et en tant que femmes, elles doivent donc livrer un double combat. Les hommes gays sont exposés au HIV et au sida. Les personnes bisexuelles ne sont reconnues ni par la société majoritaire, ni par la communauté LGBTI. Les personnes trans subissent des discriminations, tant dans leur famille que sur leur lieu de travail, alors que les personnes intersexuées sont totalement invisibles en Chine.

▷ **En Chine, les médias ont l'interdiction de représenter des relations homosexuelles sous un jour positif. Comment cela se fait-il que Pékin accueille un festival du film queer depuis 2001 ?**

◁ Le système a de nombreuses failles, dans lesquelles on arrive à exister. Le Queer Film Festival joue depuis des années au chat et à la souris avec les autorités : les organi-



© Nadja Wehling

Le cinéaste chinois de 34 ans est très actif dans la lutte pour les **droits LGBTI+**.

sateurs doivent trouver des manières habiles de contourner la loi et faire la promotion du festival sans que celui-ci soit perçu comme une menace. Durant les dix dernières années, il a presque toujours fallu interrompre des activités au dernier moment pour cause de problèmes. Parfois, le lieu de la manifestation a dû être changé et les films ont été projetés dans des endroits secrets. C'est dommage, car cela monopolise une énergie qui pourrait être mise au service des films et des invités. Mais cela me touche beaucoup que mes amis et collègues continuent malgré toutes ces embûches.

▷ **Ces restrictions n'entraînent-elles pas une forme d'auto-censure ?**

◁ Nous entendons souvent dire dans la communauté LGBTI : projeter des films qui traitent des homosexuels

est illégal, vous ne savez donc pas que c'est interdit ? Mais que devrions-nous faire ? Personne ne légalisera volontairement ces films. J'ai des amis qui sont sur la liste noire des autorités et font l'objet d'une surveillance. Ils ne sont plus invités à certains événements. C'est aussi une forme d'autocensure. Je comprends la critique. En Chine, j'ai été éduqué à ne pas m'occuper de politique, à la considérer comme quelque chose de dangereux. Résultat : les gens ne veulent pas s'en mêler et préfèrent se cacher.

▷ Comment les autorités s'y prennent-elles pour perturber des projections ?

◁ Elles ne s'adressent pas directement à nous, mais aux propriétaires des lieux où doivent avoir lieu les projections. Ce sont des entrepreneurs qui ont peur des autorités et se voient menacés de ne plus pouvoir louer leur salle. Le festival a lieu depuis deux ans à l'Institut français. Il y est relativement en sécurité, même si on ne peut être sûr de rien.

▷ Dans un de vos films, on assiste à un shooting photo sur une place publique avec deux mariés et deux mariées. Comment ont réagi les passants lors du tournage ?

◁ La plupart des réactions étaient amicales, certaines personnes leur ont même souhaité bonne chance. Mais lorsque nous leur avons demandé ce qu'ils ressentiraient si un membre de leur propre famille était homosexuel, beaucoup se sont montrés réticents. C'est ce qui m'a donné l'idée de tourner les films « Mama Rainbow » [Maman arc-en-ciel] et « Papa Rainbow » [Papa arc-en-ciel], qui traitent des parents de personnes homosexuelles.

▷ Pourquoi les parents ont-ils tant d'importance dans vos films ?

◁ En Extrême-Orient, la famille joue un rôle majeur. Dans le confucianisme, tout doit être fait pour assurer sa pérennité. C'est pourquoi, dans les relations amoureuses, on met beaucoup l'accent sur la procréation. Cette attitude est problématique non seulement pour les personnes homosexuelles, mais aussi pour les couples qui ne désirent pas d'enfants. En même temps, la société devient peu à peu plus tolérante. J'ai parlé avec beaucoup de gens qui ont montré mes films à leurs parents. Ils me disent que ceux-ci arrivent mieux à comprendre l'homosexualité de leurs enfants parce qu'ils ont vu d'autres

parents l'accepter sur l'écran. Ils ont compris que l'homosexualité existe dans la société chinoise.

▷ Le problème vient-il souvent du manque d'information ?

◁ Oui. On ne voit jamais de personnes homosexuelles dans les médias ou à la télévision ; l'homosexualité n'a été décriminalisée qu'en 1979. Nos parents n'ont jamais eu la moindre information sur les personnes LGBTI. Ou alors seulement quelques vagues échos dans des médias qui les stigmatisaient.

▷ Quels préjugés rencontrez-vous en Europe ?

◁ Souvent, on ne me demande même pas quelle est la situation des personnes queer et homosexuelles en Chine, mais tout de suite si elle est grave. Or, dans une situation, comme dans un film, il y a toujours beaucoup de niveaux différents. Lorsqu'on me

« On ne voit jamais de personnes homosexuelles dans les médias ou à la télévision ; l'homosexualité n'a été décriminalisée qu'en 1979. »

demande si un film est bon ou mauvais, je ne peux pas répondre en un mot. Les gens ont rarement la patience d'écouter de longues explications. Et les festivals européens ne s'intéressent souvent aux films LGBTI chinois que lorsque ce sont des tragédies. On ne voit pratiquement jamais de films queer extrême-orientaux qui finissent bien. Alors que la situation s'est tout de même beaucoup améliorée. Mais le public occidental ne veut pas le voir.

▷ Votre prochain film se terminera-t-il sur un happy end ?

◁ Il sera à la fois gai et triste. Je ne suis pas contre les tragédies en général, mais il faut une certaine diversité des genres. C'est pourquoi nous avons aussi besoin de comédies queer en provenance d'Extrême-Orient. |

Popo Fan

Né en 1985 dans la province du Jiangsu, dans l'Est de la Chine, le cinéaste vit depuis 2017 à Berlin. Dans les années 2000, il se met à tourner des films documentaires sur les milieux LGBTI en Chine. Après que « Mama Rainbow » a été visionné par plus d'un million d'internautes en 2015, la censure a interdit le film, une décision contre laquelle Popo Fan a porté plainte. Il tourne en ce moment une fiction mettant en scène un artiste chinois gay à Berlin.

Un climat de peur

Les discours hostiles aux droits humains tenus par le candidat Jair Bolsonaro durant la campagne électorale sont désormais traduits en actions. Les mesures du gouvernement brésilien génèrent un climat de peur parmi les populations défavorisées et affectent l'action des mouvements sociaux. Le point avec la militante féministe Ludmilla Teixeira. Par Nadia Boehlen

▷ **AMNESTY**: Observe-t-on au Brésil, comme aux États-Unis après l'élection de Trump, un regain de mobilisation de la société civile depuis l'élection de Bolsonaro ?

◁ **Ludmilla Teixeira**: Oui, une résistance a pris forme, différents mouvements s'organisent pour être plus forts, notamment des collectifs d'indigènes. Et on observe une montée en force des femmes en politique. Nous sommes passées de 58 députées en 2014, à 77 en

2019. Parmi ces femmes, 27 sont des députées d'opposition au gouvernement Bolsonaro. Elles luttent notamment contre la réforme de la sécurité sociale. Citons entre autres Joênia Wapichana, première femme indigène à avoir été élue députée fédérale au Brésil, et Erica Malunguinho, première députée transgenre du Brésil, élue le 7 octobre 2018 à l'Assemblée législative de l'État de São Paulo.

▷ **Contre quoi les indigènes luttent-ils exactement ?**

◁ La question de l'extension des terres agricoles est très préoccupante en ce moment. Bolsonaro a entrepris d'annuler la politique de démarcation des terres en faveur des indigènes. Heureusement, sa tentative d'enlever à la FUNAI, la Fondation nationale de l'Indien (organisme du gouvernement brésilien qui élabore et applique les politiques relatives aux peuples indigènes), la tâche d'identifier, de délimiter et de démarquer les terres indigènes, a échoué. Le président avait déplacé ces opérations au Ministère de l'Agriculture. Sur décision d'une commission du Congrès chargée d'analyser les réformes administratives du nouveau gouvernement, la démarcation des terres a finalement été rétrocédée à la FUNAI. Il aurait été catastrophique qu'un ministère en charge de l'agrobusiness s'occupe de la démarcation des terres indigènes. Rappelons qu'aux yeux des latifundiaires, les indigènes sont des obstacles aux avancées de la déforestation de l'Amazonie.

▷ **Les mouvements sociaux sont-ils mis sous pression par le gouvernement Bolsonaro ?**

◁ En amont des Jeux olympiques, Dilma Rousseff a ratifié une loi antiterroriste, ce qui est obligatoire pour les pays accueillant de grands événements sportifs. Le gouvernement altère actuellement cette loi pour criminaliser les mouvements sociaux. Cette criminalisation se dirige principalement contre le Mouvement des sans-terre, qui lutte pour la réforme agraire si nécessaire au Brésil, et contre le Mouvement des sans-toit. Il existe une tentative de criminaliser par la voie légale ces mouvements sociaux.

▷ **Le plan anticriminalité est extrêmement problématique en termes de violences policières...**

◁ Oui, le paquet anticriminalité du ministre de la Justice Sérgio Moro, le juge qui a fait condamner l'ancien président Lula, va altérer quatorze points du Code pénal. Il met en danger de mort les populations des périphéries noires et pauvres. Comme si la situation actuelle ne suffisait pas ! Le Brésil a déjà une des polices qui tue le plus au monde. Avec la réforme, les policiers auront légalement une licence pour tuer, puisqu'elle prévoit l'assouplissement des critères permettant d'invoquer la légitime défense pour justifier le recours aux armes à feu. Nous, les Noirs du Brésil, principales cibles de la police et de l'armée, vivons actuellement dans un climat de peur. La



Durant la campagne pour les élections présidentielles au Brésil, Ludmilla Teixeira lançait le mouvement « mulheres unidas contra Bolsonaro » (femmes unies contre Bolsonaro). Avec le mot d'ordre #elenao (pas lui), le mouvement a mobilisé 4 millions de femmes dans les rues du pays contre l'élection du candidat d'extrême droite.

peur de ne pas savoir jusqu'à quel point notre sécurité et notre intégrité physique vont être préservées. Récemment, des militaires en patrouille ont criblé de plus de 80 balles une voiture qui transportait cinq membres d'une même famille, y compris deux enfants, à Rio de Janeiro, pensant qu'il s'agissait de voleurs. Le conducteur, le musicien Evaldo Rosa, est mort sur le coup. Son beau-père, assis sur le siège passager, a été blessé, et un

« La nomination au Ministère des Droits humains d'une pasteure évangélique, qui croit que les femmes doivent être soumises aux hommes ou que l'on peut soigner les homosexuels, est honteuse. »

piéton qui tentait de leur venir en aide a été lui aussi atteint par les tirs. Le président a minimisé l'affaire.

▷ La nomination de Damara Alves au Ministère des Droits de l'homme et de la Famille est aussi très préoccupante.

◁ Oui, cette nomination au Ministère des Droits humains d'une pasteure évangélique, qui croit que les femmes doivent être soumises aux hommes ou que l'on peut soigner les homosexuels, est honteuse. C'est surréaliste. La question des personnes LGBTI ne fait plus partie des plans du Ministère. Cette ministre représente un retour en arrière par rapport à toutes les conquêtes que les femmes, les personnes noires et les indigènes ont acquises ces dernières décennies. Avec sa nomination, c'est comme si ces conquêtes portaient en fumée.

▷ Que signifie le projet de « bourse du viol » proposé par cette ministre ?

◁ Au Brésil, l'avortement est légal en cas de viol, de malformation fœtale ou de risque de mort pour la mère. Mais,

selon le projet de la ministre, les femmes devraient demander la « bourse viol » (bolsa estupro) et garder leur enfant suite à un viol. La femme recevrait 85 reals par mois (environ 20 francs suisses) en guise de pension alimentaire. Si le violeur est identifié, c'est lui qui payerait cette somme. Dans le cas contraire, ce serait à l'État de payer. 85 reals, ce n'est même pas 10 % du salaire minimum ! N'importe quel juge spécialisé dans les affaires de famille

octroie en général au moins 20 % du salaire minimum comme pension alimentaire pour les mères. Et comment se sentira la femme contrainte de s'occuper du fruit de la violence ? 85 misérables reals par mois peuvent-ils enlever la douleur d'être victime de violences sexuelles ?

▷ Qu'en est-il de la situation des personnes LGBTI ?

◁ Bolsonaro a exprimé plusieurs fois son opinion à l'égard de cette population avec des lieux communs. Dès lors, il n'est pas étonnant que la population suive. En effet, les manifestations homophobes ont augmenté, et il y a un regain de violence contre cette population. Une récente recherche réalisée par l'organisation Genre et Nombre (Gênero e Número) en atteste. 51 % des personnes sondées ont subi au moins une agression pendant le second semestre 2018. 99 % des LGBTI interrogés ont déclaré avoir peur dans le climat actuel. Et depuis juillet 2018, il y a eu 85 dénonciations d'assassinats de personnes LGBTI.

▷ Des réformes inquiétantes ont aussi été proposées dans le domaine de l'éducation.

◁ Le ministre de l'Éducation Abraham Weintraub a décidé de réduire de 30 % les sommes allouées à trois universités publiques jugées coupables « d'agitation politique » : les Universités fédérales de Brasília (UnB), de Rio de Janeiro (UFF) et de Bahia (UFBA). Or ces universités sont considérées comme les meilleures du Brésil. Quelques jours plus tard, la mesure a été étendue à l'ensemble des universités fédérales. Ces coupes budgétaires visent littéralement à bâillonner les milieux académiques et à abolir toute pensée critique.

▷ La volonté de répression des minorités et des forces progressistes qui les soutiennent est-elle systématique ?

◁ Oui, l'attaque est systématique. Contre les minorités, les penseurs, les militants, les indigènes, qui sont aussi les principaux conservateurs de notre biodiversité. On tente de miner les politiques sociales et les droits des travailleurs, ainsi que les forces qui soutiennent ces acquis. Jean Wyllys (*n.d.l.r.* : député gay du Parti socialisme et liberté, qui s'est exilé en Europe en janvier) a été l'un des premiers à subir les attaques du nouveau gouvernement. On a cherché à détruire son image au travers de mensonges, de *fake news*. Et il a subi des menaces de mort. La députée socialiste Renata Souza est la cible du gouverneur d'extrême droite de Rio de Janeiro, Wilson Witzel, qui récemment se trouvait aux côtés de policiers mitraillant des personnes depuis un hélicoptère. Dans ce climat, nous craignons un nouvel assassinat comme celui de Marielle Franco. D'ailleurs, des personnes de l'entourage de Bolsonaro étaient impliquées dans l'assassinat de Marielle. |

À lire : Jean-Jacques Fontaine, « Chroniques du Brésil de Jair Bolsonaro », Éditions l'Harmattan, 2019.

Un espion dans la poche

Les gouvernements dépensent des milliards pour infecter de mouchards les téléphones de journalistes et de défenseur·e·s des droits humains. En coulisses : une société israélienne aux pratiques opaques. Par Julie Jeannet

Le 13 mai dernier, un tremblement de terre ébranle le monde virtuel. Le *Financial Times* révèle que l'application WhatsApp a été piratée et que la sécurité d'un milliard et demi d'utilisateurs et d'utilisatrices est ainsi menacée. Une faille de l'application a été exploitée pour infecter les téléphones avec un logiciel espion. L'information fait le tour du monde, mais l'origine de cette attaque historique et ses enjeux restent méconnus.

Le journal économique pointe du doigt la société israélienne NSO Group. Celle-ci serait à l'origine d'un programme capable d'accéder à toutes les informations d'un téléphone, par le biais d'un appel en absence sur la messagerie, sans même que l'utilisateur ou l'utilisatrice clique sur un lien ou réponde à l'appel.

L'entreprise balaie ces accusations, mais pas les doutes qui planent sur elle. Celle-ci a, par le passé, été associée à de sombres affaires. Ses produits ont été utilisés par des régimes autoritaires pour espionner les voix dissidentes, notamment celles de journalistes et de défenseur·e·s des droits humains. « Cette société vend ses produits à des gouvernements qui commettent de révoltantes violations des droits humains, leur octroyant des outils pour pister des militants », explique Danna Ingleton, directrice du programme technologie et droits humains chez Amnesty International. En mai dernier, l'organisation s'est engagée dans une action judiciaire demandant au Ministère israélien de la Défense de révoquer l'autorisation d'exportation de NSO.

Un cheval aux ailes noires | Ironie, c'est précisément un avocat anglais, impliqué dans la plainte contre l'entreprise, qui a sonné l'alarme. Surpris de recevoir des appels de numéros inconnus à des heures improbables sur WhatsApp, il contacte Citizen Lab, un institut de recherche de l'Université de Toronto spécialisé dans la surveillance d'internet. Après quelques analyses, les chercheur·e·s établissent que le montage informatique lié au piratage correspond à la structure informatique mise en place par NSO et son logiciel espion, intitulé Pegasus.

WhatsApp estime qu'au moins une douzaine de personnes ont été ciblées par ce logiciel. « Le vrai enjeu n'est pourtant pas le nombre actuel de victimes mais le nombre astronomique de victimes poten-

tielles qu'il pourrait faire », estime Danna Ingleton. « Cette nouvelle attaque révèle l'ampleur des capacités de cette industrie. Avant, l'utilisateur devait cliquer sur un lien, aujourd'hui l'infection se fait de manière passive, il suffit d'avoir l'application sur son téléphone. »

Si ce terrifiant piratage a fait la une du monde entier, NSO Group n'en est pas à son coup d'essai. Depuis quelques années, elle est devenue un fournisseur privilégié des régimes autoritaires, qui n'hésitent pas à casser leur tirelire pour pister leurs dissident·e·s politiques. « Nous mettons au point les meilleures technologies pour aider les gouvernements à détecter et prévenir un large éventail de menaces locales et mondiales », se targue l'entreprise sur son site internet. Pourtant, au moins



L'activiste émirati Ahmed Mansoor est, en 2011 déjà, la cible d'un logiciel malveillant qui siphonne les données de son ordinateur.

© Martin Emmals Foundation

30 membres de la société civile, dont un chercheur d'Amnesty et nombre de journalistes mexicain-e-s, ont été visé-e-s par les logiciels espions de la société israélienne. « Ces logiciels sont extrêmement préoccupants pour les journalistes et la liberté d'expression. Les journalistes communiquant régulièrement avec leurs sources par WhatsApp, cette surveillance peut mettre leur vie ainsi que celles de leurs sources en danger », s'indigne Avi Asher-Schapiro, du Comité de protection des journalistes (CPJ).

45 pays infectés | NSO Group, une entreprise d'environ six cents employé-e-s basée au nord de Tel-Aviv, aurait probablement préféré continuer à œuvrer dans l'ombre. Fondée en 2010 par d'anciens membres des services secrets israéliens, elle a été projetée sur le devant de la scène suite à l'assassinat de Jamal Khashoggi. Un faisceau d'indices indique que les autorités saoudiennes ont recouru à Pegasus pour espionner le téléphone d'Omar Abdul Aziz, un ami du journaliste saoudien, réfugié à Montréal, avec lequel il conversait régulièrement. L'entreprise réfute tout lien avec l'assassinat du journaliste, mais ne dément pas avoir fait commerce avec le régime saoudien. Selon le journal israélien Haaretz, un contrat de 55 millions de dollars a été passé avec ce gouvernement à l'été 2017.

D'après une analyse détaillée de Citizen Lab, NSO Group aurait mené des opérations avec Pegasus dans 45 pays du monde, y compris en Suisse. Parmi ceux-ci, 33 États sont considérés comme des clients potentiels. L'entreprise se vante de « fournir une technologie qui aide les gouvernements à prévenir le terrorisme ». C'est pourtant précisément la définition du terrorisme qui pose problème. Parmi les clients présumés, six sont connus pour utiliser la surveillance à des fins répressives : l'Arabie saoudite, le Mexique, le Maroc, le Kazakhstan, le Bahreïn et les Émirats arabes unis.

Le cas Ahmed Mansoor | Si un défenseur des droits humains connaît le prix de la surveillance, c'est l'Émirati Ahmed Mansoor. En 2011 déjà, ce militant est la cible de FinFisher, un logiciel malveillant qui siphonne les données de son ordinateur. C'est probablement la première fois qu'un gouvernement acquiert un programme pour espionner un militant des droits humains. La première d'une longue série.

En 2012, Ahmed Mansoor est victime d'un logiciel espion de la société The Hacking Team, puis du logiciel Pegasus en 2016. Arrêté le 20 mars 2017 et placé en cellule d'isolement, le lauréat du prix Martin Ennals est condamné en mai 2018 à 10 ans de prison. Les autorités lui reprochent d'avoir publié de fausses informations à propos des Émirats arabes unis qui auraient porté « atteinte à l'harmonie sociale et à l'unité du pays ». Amnesty le considère comme un prisonnier d'opinion et réclame sa libération depuis deux ans. D'après des experts en sécurité interrogés par *Vice*, le programme utilisé pour espionner le militant d'Abu Dhabi a coûté un million de dollars.

Un commerce hors contrôle | NSO a accouché d'un monstre. Dans un entretien accordé à l'émission américaine *60 Minutes*, ses dirigeants affirment passer au crible leurs clients pour prévenir d'éventuels abus. Ils nient le fait que Pegasus ait été utilisé de façon abusive contre des défenseur-e-s des droits humains, mais n'en ont jamais apporté les preuves. De plus, ils n'ont jamais révélé les détails de leur procédure d'évaluation des produits avant leur mise en vente.

Le 25 juin, David Kaye, le rapporteur spécial de l'ONU pour la promotion du droit à la liberté d'opinion et d'expression, a appelé à un moratoire sur le transfert des technologies de surveillance, jusqu'à ce qu'un cadre respectant les droits humains soit mis en place. Novalpina, le fonds de placement britannique propriétaire majo-

ritaire de NSO, a affirmé qu'il développerait dans les trois mois un nouveau cadre de gouvernance conforme aux principes directeurs de l'ONU sur les entreprises et les droits humains. Des initiatives encourageantes – mais pas suffisantes.

« Nous espérons un changement significatif, mais les déclarations de NSO sonnent creux », déplore Danna Ingleton d'Amnesty. « Les propriétaires de la société se disent préoccupés par le respect des droits humains, mais le piratage de WhatsApp, en mai dernier contre l'avocat britannique, démontre qu'ils cherchent précisément à espionner les personnes qui leur demandent des comptes. Ce genre d'intimidations compromet l'accès à la justice », regrette-t-elle. L'audience de NSO devant la justice israélienne aura lieu en novembre.

Une nouvelle faille dans la messagerie WhatsApp a été découverte mi-juillet. Cette vulnérabilité peut être exploitée pour télécharger et modifier des fichiers envoyés. À l'heure où nous mettons sous presse, des piratages relatifs à cette faille n'ont pas encore été dénoncés. |

NSO financé par Credit Suisse

En avril, le *Financial Times* révélait que Credit Suisse avait octroyé aux deux fondateurs de NSO Group, conjointement avec la banque d'investissement new-yorkaise Jefferies, un crédit de 510 millions de dollars pour acquérir l'entreprise. Interrogé à ce sujet, Credit Suisse n'a pas souhaité commenter cette information.

Ce n'est pas la première fois que la Suisse est impliquée dans le commerce de la surveillance. En 2013, une fuite de documents de la société informatique italienne Hacking Team révélait qu'au moins huit entreprises basées en Suisse ou ayant des filiales en Suisse exportaient des logiciels vers l'étranger.

La justice avant tout

Depuis le 17 novembre 2018, date à laquelle les Gilets jaunes sont pour la première fois descendus dans la rue, le mouvement perdure malgré une sévère répression. Au centre des revendications : la justice sociale et la consultation démocratique. Le point avec Nicolas Krameyer, responsable du programme « Libertés » chez Amnesty France. Propos recueillis par Emilie Mathys

▷ **AMNESTY : La répression des Gilets jaunes a été vivement dénoncée, notamment les violences policières.**

◁ **Nicolas Krameyer :** On assiste en effet à une répression inédite en France, qui prend selon moi quatre formes distinctes et complémentaires. Tout d'abord, un usage massivement disproportionné de la force. Dès le début, la position des autorités françaises a été de contester la légalité de ces manifestations au motif qu'elles n'étaient pas déclarées. La police a, dès lors, eu le droit de recourir à la force pour disperser ce qui était considéré en droit français comme des attroupements. Deuxième tendance, les straté-

gies de maintien de l'ordre, notamment au moyen d'armes telles que des grenades explosives ou des LBD40 (*n.d.l.r.* : de fabrication suisse). Il y a une volonté politique d'utiliser des armes qui causent des blessures et des dégâts irréversibles, et ce au mépris des règles humanitaires les plus élémentaires. Troisièmement, on assiste à une répression pénale inédite depuis la Seconde Guerre mondiale, avec plus de 10 000 manifestants placés en garde à vue à ce jour. Soulignons finalement l'impunité des forces de l'ordre. Malgré 220 enquêtes ouvertes et des centaines de vidéos montrant des violences abusives ou disproportionnées, aucun

policier n'a jusqu'à aujourd'hui reçu la moindre sanction, ni administrative, ni judiciaire. Le président Emmanuel Macron a contesté le terme même de violences policières. Selon lui, dans un État de droit, on ne peut pas parler de violences policières.

▷ **Du côté adverse, les violences de certain-e-s manifestant-e-s sont régulièrement dénoncées.**

◁ Il y a eu d'importantes dégradations et un certain nombre de personnes ont commis des violences contre les forces de l'ordre. Une certitude cependant : ces violences ne sont pas l'expression du mouvement Gilets jaunes dans son ensemble et ne s'expriment pas dans des proportions inédites. Elles restent largement décriées par les autorités, qui affirment avoir affaire à des formes de violences inédites, organisées et structurées. Notons que la répression a touché sans distinction aucune l'ensemble des manifestants, qu'ils soient violents ou pacifiques.

▷ **Près de neuf mois après le début des manifestations, les revendications sont-elles toujours les mêmes ?**

◁ Le mouvement des Gilets jaunes a profondément élargi le spectre de ses revendications. Il a débuté le 17 novembre 2018, dans la rue, avec une demande claire : la suppression de la hausse annoncée des taxes sur le diesel. À partir de là, il s'est structuré autour de manifestations qui se tiennent chaque samedi dans dif-



Apparu en octobre 2018, le mouvement des Gilets jaunes est exceptionnel en termes de mobilisation sociale.

férentes villes, mais également autour des ronds-points, vite devenus des lieux de rencontre et de mobilisation pour les manifestants. Depuis ces ronds-points, le champ des revendications s'est élargi, avec une demande de justice fiscale, alors que le gouvernement français prenait des mesures extrêmement favorables pour les classes les plus riches. Cette demande s'est naturellement prolongée vers un discours portant sur plus de justice sociale, une meilleure répartition des richesses et sur le RIC (référendum d'initiative citoyenne), qui a pour dessein une expression directe de la population sur un certain nombre de sujets.

▷ On a assisté à un rapprochement entre les mouvements écologistes et les Gilets jaunes.

◁ En effet, les marches sur le climat ont été lancées concomitamment au mouvement de protestation. Certains médias et les autorités politiques ont dans un premier temps essayé de les opposer, arguant que les Gilets jaunes étaient contre les mesures environnementales du fait de leur opposition à la hausse des taxes sur les carburants. Cela s'est révélé faux, le mouvement ne se positionne pas contre des mesures plus vertes, mais demande une écologie pensée dans la justice sociale, qui n'attaque ni ne vise les droits des couches les plus pauvres de la population.

▷ Des revendications qui sont à vos yeux légitimes ?

◁ Oui, plus de justice sociale et de démocratie sont essentielles pour un meilleur respect des droits humains. Quand on parle de justice sociale, cela a une résonance directe avec la répartition de plus en plus inégale des richesses, et l'accès à un certain nombre de droits essentiels, comme le droit à la santé et à l'éducation. C'est aussi pour cette raison que le mouvement a continué, malgré le fait qu'Emmanuel Macron ait retiré la taxe

sur les carburants peu après le début des manifestations, et malgré la répression policière et une couverture médiatique majoritairement défavorable.

▷ Les tentatives de communication entre Paris et la périphérie semblent passablement obstruées...

◁ Un certain nombre d'analyses sociologiques portent sur l'existence d'une France périphérique versus une France métropole qui concentre toutes les richesses et tous les moyens de pouvoir. Le mouvement a certes pris ses racines dans une France périurbaine qui se sentait délaissée, mais rapidement de grandes villes se sont mobilisées, comme Marseille, Toulouse, Nantes... On a également assisté à un rapprochement entre les mouvements des quartiers populaires et des groupes de Gilets jaunes. Deux mondes qui auparavant ne se parlaient pas. Le 20 juillet dernier, l'acte 36 s'est tenu dans la banlieue parisienne de Beaumont-sur-Oise, à l'appel du Comité Vérité pour Adama (*n.d.l.r.* : Adama Traoré, jeune homme noir décédé le 20 juillet 2016 lors de son interpellation par la police) et de nombreux collectifs Gilets jaunes pour « riposter à l'autoritarisme ». Cette convergence est extrêmement symbolique, car les quartiers populaires vivent la violence policière depuis longtemps.

▷ Le concept de « lutte des classes » est régulièrement questionné. Les Gilets jaunes pourraient-ils, en 2019, en être une incarnation ?

◁ On retrouve dans ce mouvement une diversité sociologique qui ne se rencontre pas dans d'autres phénomènes de mobilisation sociale. Je pense aux syndicats, qui, eux, s'érigent clairement vis-à-vis de l'entreprise. L'entreprise en tant que telle a été très peu ciblée par les actions des Gilets jaunes. Les tentatives nationales visant à lancer dans toute la France des grèves sur le lieu de travail



Nicolas Krameyer, responsable du programme « Libertés » à Amnesty France.

n'ont jamais débouché sur du concret, même si certaines mobilisations spécifiques ont eu lieu.

▷ De l'extérieur, on peut avoir l'impression d'une sorte de « fourre-tout ». Qu'en est-il exactement ?

◁ Les Gilets jaunes sont un mouvement auto-organisé, traversé par de nombreux courants. Ils ont toujours refusé de désigner des représentants « officiels ». Il est aujourd'hui difficile d'en avoir une lecture uniforme. Il y a eu des expressions racistes, antisémites et violentes, mais elles ne représentent nullement l'expression collective du mouvement. Les notes des renseignements français ont montré dès le début que les groupes d'extrême gauche et d'extrême droite étaient en réalité très minoritaires dans le mouvement. Les revendications qui ont été adoptées par écrit, ou celles qui émergent dans les manifestations de manière collective, demandent plus de justice sociale et plus de démocratie, moins de violences policières, un meilleur respect des droits économiques et sociaux. Ce qui est surtout remarquable, c'est que le mouvement ne s'est jamais laissé embarquer sur des thématiques « identitaires », xénophobes ou discriminatoires sur lesquelles certaines forces politiques voulaient le pousser. |

Justice pour les enfants soldats

Ex-enfant soldat pour la guérilla maoïste népalaise, Lenin Bista milite aujourd'hui pour que lui et ses pairs obtiennent justice. Il a adressé en juin dernier une pétition en ce sens au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève. Rencontre. Par Emilie Mathys

C'est avec presque une heure d'avance sur notre rendez-vous que Lenin Bista se présente à l'entrée des bureaux genevois d'Amnesty International, ce mois de juin 2019. À peine le temps de lui serrer la main que le jeune homme de 28 ans nous tend ce pour quoi il est en visite à Genève : une pétition adressée au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits humains, qui demande justice pour les ancien·e·s enfants soldat·e·s népalais.

Violences et humiliations | Avec ses lunettes dernier cri et son large sourire, difficile d'imaginer que Lenin Bista a pu faire partie de ces milliers d'enfants recruté·e·s par la guérilla maoïste lors de la guerre civile népalaise, qui a bouleversé le pays de 1996 à 2006, opposant d'une part la monarchie et le gouvernement et, d'autre part, le Parti communiste du Népal. Le jeune homme est âgé de 12 ans lorsqu'il croise pour la première fois le chemin de la section recrutement

de l'armée maoïste. Touché par leur message (les maoïstes s'intéressent notamment aux classes les plus pauvres de la population), Lenin les rejoint comme combattant. Il sera affecté au service des renseignements : « Mon rôle était de récolter assez d'informations pour préparer le prochain combat. »

Quatre années passent, pendant lesquelles Lenin est victime d'humiliations et de violences. Tandis que la « Guerre populaire népalaise » prend officiellement fin en novembre 2006 avec un accord de paix entre les deux parties, seules les Nations Unies offrent leur aide aux enfants soldat·e·s. « Nous avons été complètement lâchés par le gouvernement », souligne Lenin avec amertume. L'ancien combattant est envoyé dans des camps supervisés par les Nations Unies, avec pour objectif d'entrer dans l'armée nationale. Un plan avorté après que les autorités népalaises les déclarent, lui et près de 3000 autres enfants, inaptes en raison de leur statut de mineur·e·s au moment de la signature des accords de paix.

Réinsertion compliquée | Lenin Bista se retrouve alors sans perspectives d'emploi. « J'ai été privé de mes droits, mais aussi de toute éducation pendant ces quatre ans, rappelle-t-il. C'est extrêmement difficile de réintégrer la société, de trouver un travail. Et ce sont plusieurs générations qui sont sacrifiées, car les anciens enfants soldats n'ayant pas de situation stable, leurs enfants se retrouvent à leur tour désavantagés. » Il évoque également certain·e·s de ses camarades qui se sont donné la mort,



Lenin Bista a été recruté par l'armée maoïste pendant le conflit qui a duré jusqu'en 2006.

ne réussissant pas à trouver leur place dans la société népalaise, souffrant d'exclusion et d'un manque de reconnaissance de leur vécu.

Le jeune homme choisit par la suite de rattraper son retard et se lance dans des études à distance. Il décroche un diplôme d'études supérieures. Puis il se marie et devient papa d'un petit garçon. Mais pour ce qui est de son passé, toujours pas de réhabilitation en vue. Lenin décide alors de fonder *Discharged People's Liberation Army Nepal*, une organisation qui se bat pour la reconnaissance, la réparation, la sécurité des ancien-ne-s enfants soldat-e-s et, surtout, leur éducation.

Un activisme qui ne plaît ni aux maoïstes, ni au gouvernement, et qui lui a valu de se faire kidnapper dans le but de l'empêcher de faire campagne. En août 2018, le gouvernement lui a par ailleurs interdit de se rendre en Thaïlande, où le militant népalais était attendu pour participer à une conférence sur les processus de paix.

Avec cette pétition, il nourrit l'espoir que les Nations Unies prennent en compte sa requête et fassent pression sur le gouvernement népalais, afin que la justice pour les ancien-ne-s enfants soldat-e-s devienne une priorité. Pour lui et ses pairs, mais aussi pour tous les autres enfants qui sont actuellement concerné-e-s (en 2016, l'Unicef estimait à 250 000 le nombre d'enfants soldat-e-s dans le monde). « C'est un problème global », tient à rappeler Lenin.

Alors que la discussion touche à sa fin, on lui demande ce qu'on peut lui souhaiter pour le futur. « Continuer d'alerter l'opinion publique sur ces questions jusqu'à ce que justice soit faite. Et une vie simple, avec des terres et un travail », répond-il en souriant avant de nous demander la direction pour se rendre au Salève. Un bref moment de quiétude à presque 1400 mètres avant de continuer sa route direction Paris. L'activisme ne dort jamais. |



D'anciens enfants soldats maoïstes transportent leurs effets personnels alors qu'ils quittent le camp de Dudhauri, à 100 km au sud-est de Katmandou, le 7 janvier 2010.

© REUTERS/Gopal Chitrakar (NEPAL - Tags: POLITICS CIVIL UNREST)

Enfants soldat-e-s dans le monde

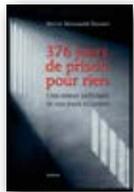
Selon l'Unicef, entre 250 000 et 300 000 enfants participeraient activement à des conflits armés dans une vingtaine de pays à travers le monde. Instrumentalisé-e-s en machines de guerre, ces enfants sont recruté-e-s dans des forces armées gouvernementales et des groupes rebelles dès l'âge de 10 ans, par la force ou, parfois, suite à des pressions économiques, sécuritaires ou sociales. Les enfants soldat-e-s ne participent pas uniquement à la guerre en tant que combattant-e-s armé-e-s mais peuvent également se retrouver enrôlé-e-s en tant que cuisinier ou cuisinière, espion-ne, gardien-ne ou, comme c'est fréquemment le cas pour les jeunes filles, comme esclaves sexuel-le-s.

Dociles, obéissant-e-s, agiles, facilement manipulables, mais également moins conscient-e-s des dangers et de la mort, les plus jeunes représentent malheureusement de nombreux avantages dans le cadre de conflits. La réinsertion de ces personnes qui ont été privées de leurs droits les plus élémentaires et de leur enfance se révèle souvent extrêmement compliquée, notamment en raison de leurs traumatismes et de grosses carences dans leur éducation. Depuis 2002, un protocole à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant interdit la guerre forcée pour les jeunes de moins de 18 ans.

Couvertures

Le calvaire de l'erreur judiciaire

Genève, le 6 mai 2009. Mariam et Koba, couple de requérants d'asile, abasourdis et menottés, apprennent de quoi ils sont inculpés: dommage à la propriété, violations de domiciles, vol en bande et recel par métier. Cette accusation est en réalité le résultat d'une grave erreur judiciaire. Pris à tort pour des membres de l'organisation géorgienne criminelle «Vor V Zakone», le couple sombre dans un calvaire humain et administratif. Entre séjour infernal en prison, retards de procédure, harcèlement de leur fille à l'école ou mise en péril de l'obtention de la nationalité, les embûches se succèdent. Ce récit biographique, rédigé à la première personne par une journaliste franco-suisse, révèle une erreur judiciaire révoltante, mais surtout l'extrême précarité des personnes détenant un permis F en Suisse. Anaïd Lindemann



376 jours de prison pour rien. Une erreur judiciaire de nos jours à Genève, Moussadek Emonot Marion, Éditions Slatkine, 2019, 153 p.

Tabou nippon

La «boîte noire» est une expression utilisée lorsque ce qui se passe dans une pièce close reste inaccessible à une tierce personne. Mais qu'en est-il lorsque cette «pièce close» est une chambre d'hôtel au Japon et que «ce qui s'y passe» est un viol? Alors que la législation, les pouvoirs publics et les médias japonais rechignent à établir la vérité sur l'histoire de la journaliste Ito Shiori, violée par un haut responsable d'une chaîne de TV proche du premier ministre nippon, cette dernière décide de mener seule l'enquête sur sa propre affaire. Shiori nous livre ici son histoire de survivante



dans une société où porter plainte pour viol est, pour les femmes, synonyme de suicide social. Clara Bryois

La Boîte Noire, Ito Shiori, Éditions Picquier, 2019, 240 p.

Le racisme en podcast

Lancé en automne 2018, «Kiffe ta Race» est LE podcast francophone consacré aux questions raciales. Au détour de discussions détendues et d'expériences personnelles, les militantes Rokhaya Diallo et Grace Ly font tomber les tabous et déconstruisent les clichés. Par Emilie Mathys

«Pourquoi le mot "race" est-il tabou? Qu'en est-il quand on est victime de discriminations à la fois raciales et sexuelles? Comment assumer son identité plurielle?», sont quelques-unes des questions auxquelles tente de répondre un mardi sur deux le podcast «Kiffe ta Race», hébergé par Binge Audio. À l'origine de cette émission, qui s'attaque sans peur aucune aux tabous et clichés qui entourent la «race» (oui, nous rappelle-t-on dans le premier épisode, «les races sociologiques existent»), l'écrivaine Grace Ly et la journaliste Rokhaya Diallo. Toutes deux nées en France et issues de l'immigration, l'une de parents chinois du Cambodge et l'autre de parents sénégalais et gambien, elles ont vécu dans leur chair ces discriminations liées à l'origine. Une thématique raciale qui est vite devenue leur cheval de bataille, et pour laquelle on les attaque régulièrement sur les réseaux sociaux. Preuve s'il en faut que le racisme est encore loin d'être éradiqué, en France comme ailleurs.

À chaque épisode, les deux militantes reçoivent un·e invité·e (universitaire, cinéaste, écrivain·e...) pour des conversations toujours intelligemment amorcées autour de sujets aussi divers que le port du voile, la langue française en tant que vecteur de domination, les Roms, ces «oubliés de l'antiracisme», ou encore les masculinités asiatiques.

«Kiffe ta Race», c'est aussi l'occasion de se pencher sur la «blanchité», terme depuis longtemps utilisé dans les sciences sociales aux États-Unis et questionné dans l'épisode «Les Blancs ont-ils une couleur?». Impossible en effet de lutter contre le racisme sans s'interroger sur l'identité blanche, encore considérée comme la norme dans le monde occidental. Et pour celles et ceux qui souhaiteraient s'engager dans le combat contre le racisme mais ne savent pas très bien de quelle façon, «Comment être un·e bon·ne allié·e» propose, sans jamais tomber dans la culpabilisation, quelques pistes comme: écouter et se taire, tout simplement. À vos écouteurs!!



Kiffe ta Race, www.binge.audio

L'exploitation sexuelle à l'encre de Chine

C'est avec pudeur, simplicité et de délicats traits à l'encre de Chine que la bédéiste Keum Suk Gendry-Kim nous conte une histoire de vie abrupte. Celle, profonde et tragique, de la Coréenne Lee Oksun.

En 1942, la guerre sino-japonaise bat son plein. La jeune fille n'a alors que seize ans. Dans le contexte de l'occupation japonaise de la Corée, elle est enlevée, vendue et forcée à travailler comme « femme de réconfort » au service de l'armée japonaise, à Yanji, en Chine.

Ce terme, encore utilisé officiellement aujourd'hui par le gouvernement coréen¹, désigne l'institutionnalisation de l'esclavage sexuel pour des milliers de femmes, quotidiennement violées par les soldats en escale depuis le front. Derrière la douceur du nom se cache une réalité criminelle, violente et discrimina-

toire à l'encontre des femmes, celle d'un patriarcat dans lequel l'exploitation des femmes reste minimisée, voir impunie. Au travers de cette histoire, nous découvrons celle de tant d'autres femmes, au cœur de l'absurdité de la guerre. Lee Oksun raconte certes l'exploitation, mais elle pointe surtout le doigt sur la déshumanisation orchestrée : les filles sont renommées, étiquetées, rangées dans des chambres de la taille d'un lit...

Avec délicatesse, l'auteure nous invite à découvrir cette réalité au rythme de l'intensité du propos : elle laisse au lecteur des espaces pour souffler, et n'écrit que l'absolu nécessaire. Le dessin, lui, est poétique et amer. Il joue d'un noir et blanc épuré et plus que maîtrisé pour magnifier le propos.

Quant au titre de son roman graphique « Les mauvaises herbes », il a été

choisi par Gendry-Kim pour honorer la résilience de ces femmes qui, malgré le fait d'avoir été arrachées à leur vie, écrasées et brisées, sont encore debout, prêtes à nous raconter, pour que l'on sache et que jamais nous n'oublions. | Joëlle Luisier

¹L'historienne Yun Myungsung signe une postface concise mais précise sur l'histoire des « femmes de réconfort » de l'armée impériale japonaise, et le contexte dans lequel elles ont évolué.



Les mauvaises herbes, Keum Suk Gendry-Kim, Éditions Delcourt, 2018, 480 p.

Une amitié à l'épreuve des frontières

Les cocktails au bord d'une piscine ne sont pas du goût de Gyllen. En vacances familiales au Maroc, ce Londonien de dix-huit ans, accablé par les mondanités, vole le camping-car de son beau-père. Alors qu'il n'a pas de permis de conduire, il décide d'aller jusqu'en France.

Il rencontre alors William, un Congolais de son âge, à la recherche de son frère dont il a perdu la trace. Ensemble, ils mettent le cap sur Calais. L'épopée est éprouvante. Les deux âmes écorchées partagent angoisses, confidences, révoltes et éclats de rire. Au fil des kilomètres, la route tisse entre les jeunes hommes une solide amitié.

Empruntant les codes du *road movie*, ce long métrage brosse une rencontre

entre deux mondes peu enclins à se rencontrer. La naïveté de Gyllen, plus habitué aux hôtels quatre étoiles qu'à la violence policière, contraste avec la résignation de William et sa vie faite de petites débrouilles. Livrés à eux-mêmes, ils unissent leurs forces pour se frayer un chemin à travers l'Europe.

Avec cette fiction bien ficelée, le réalisateur allemand Sebastian Schipper peint de façon réaliste le quotidien des personnes déracinées. La migration clandestine, les violences policières et les conditions de non-accueil illustrées en toile de fond donnent une connotation contemporaine à cette histoire universelle.

« J'ai besoin que tu sois mon ami, rien de plus », lance William à Gyllen. Le

périple chaotique des deux adolescents rappelle subtilement que la complicité n'est pas tributaire d'une couleur de peau, de papiers en règle ou d'une appartenance à un club de foot. Au-delà des revendications politiques, *Roads* nous glisse à l'oreille que les frontières ne viendront jamais à bout de la solidarité humaine. | Julie Jeannet



Roads, réalisé par Sebastian Schipper, 2019, 99 minutes (au cinéma dès le 17 juillet 2019).



© Olivia Zufferey

Dans l'enfer du Kivu

Corruption, massacres et viols avec mutilations sont commis quotidiennement au Kivu, en République démocratique du Congo. Les groupes armés ont instauré un climat de terreur dans cette région qui recèle un minerai valant plus cher que l'or : le coltan, que l'on trouve notamment dans nos smartphones. Le scénariste belge Jean Van Hamme, auteur de *Thorgal* et de *Largo Winch*, revient sur ce drame humanitaire dans une BD saisissante. **Entretien.** Par Emilie Mathys

▷ **AMNESTY :** Parmi toutes les thématiques actuelles, pourquoi avoir choisi celle du Kivu ?

◁ **Jean Van Hamme :** Parce qu'on est venu me chercher. Comme la plupart des gens, je n'étais pas au courant des horreurs qui se déroulent depuis 20 ans au Kivu. Le docteur Cadière, l'un des inventeurs de la chirurgie minimale invasive, a demandé à faire ma connaissance. Il m'a fait lire le livre écrit avec le gynécologue et Prix Nobel de la paix 2018 Denis Mukwege sur leur travail à l'Hôpital de Panzi, spécialisé dans le traitement des survivantes de violences sexuelles. Et j'ai accepté.

▷ **C'est la première fois que vous ne faites pas de la fiction pure. Comment avez-vous abordé cette BD ?**

◁ Pour que la lecture soit digeste, je ne pouvais pas me lancer dans quelque

chose de purement didactique. Je me suis donc basé sur des faits réels, sur lesquels j'ai calqué un personnage de fiction en la personne de François, un jeune ingénieur surdiplômé et naïf, employé par une multinationale imaginaire qui l'envoie en mission au Congo. Il représente en quelque sorte les yeux du lecteur, à travers lesquels on découvre peu à peu l'enfer du Kivu. C'est un ouvrage facilement abordable, qui a pour objectif d'éveiller l'intérêt des lecteurs sur cette situation, et de leur donner l'envie de s'informer davantage par la suite. Le dessinateur, Christophe Simon, a lui été sur place. Il fallait qu'il voie de ses propres yeux les horreurs qui s'y déroulent.

▷ **Quel est l'impact social de l'extraction du coltan ?**

◁ Une déstructuration totale de la civilisation. Les femmes mutilées ne veulent plus réintégrer la société et les femmes qui n'ont pas encore été violées n'osent pas aller travailler seules aux champs. On parle ici de viol accompagné de mutilations comme arme de guerre. C'est la terreur, la destruction d'un système social très axé sur la famille. Et qui commet ces crimes ? Le plus souvent des enfants soldats drogués jusqu'à l'os, qui ne se rendent même plus compte de l'atrocité de leurs actes...

▷ **Vous esquissez la responsabilité des multinationales et des pays occidentaux...**

◁ Je ne me suis en effet pas attardé là-dessus car cela demanderait une longue explication remontant à la conférence de Berlin en 1885, qui marque la division aléatoire du continent africain par les Européens, à l'origine de nombreux conflits. L'Allemagne avait demandé à ce que la région du Kivu soit attribuée au Rwanda, ce qui n'a finalement pas été le cas. Depuis 20 ans, les rebelles rwandais utilisent le viol comme arme de guerre pour s'emparer des terres afin d'exploiter ce minerai (dont 80 % des réserves mondiales se trouvent au Kivu).

Et les multinationales ne se salissent pas les mains, car le tantale (*n.d.l.r.* : contenu dans le coltan) est extrait au Kivu pour être ensuite « légalement » vendu au Rwanda, qui va le revendre à la Chine et à la Malaisie, où le minerai est raffiné. C'est là que les multinationales interviennent.

On dit qu'à chaque fois que vous allumez votre portable, un enfant se fait violer au Kivu. C'est vrai, mais ce n'est pas ça qui va empêcher la production de smartphones.

▷ **Comment mettre fin à ces atrocités ?**

◁ La solution à cet enfer ne peut être que politique. Le problème, c'est que 95 % des Congolais ne savent rien de ce qui se passe au Kivu. Pourquoi ? Il n'y a pas de radio ni de journaux nationaux, et le système éducatif est laissé à l'abandon. Ce n'est donc pas sur le peuple qu'il faut compter pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il autorise les grandes puissances à agir. Pour l'instant, je n'ai entendu nulle part l'esquisse d'une ébauche de solution. Les enjeux économiques sont trop grands. |

Kivu, Jean Van Hamme et Christophe Simon, Le Lombard, 2018, 72 p.



Le scénariste belge Jean Van Hamme, auteur de nombreuses BD à succès.

LE GARÇON DE BONNE FAMILLE

L'été, le garçon et sa famille partaient en Sardaigne ou sur l'île d'Elbe. Ils s'arrêtaient là où l'eau de mer offrait ses plus beaux reflets, et prenaient leurs quartiers dans les meilleurs hôtels. De vastes palais ocre ou blancs d'une époque lointaine. Des demeures du temps des seigneurs et des pontifes. Toujours sur le front de mer. Tapis épais, colonnes de marbre, assortiment de spiritueux aux couleurs opaques conservés dans des collections de bouteilles baroques, vastes chambres ouvrant sur des jardins d'orangers, de citronniers, de magnolias, de palmiers et de pins. Et juste au-delà, le roulement des vagues sur la plage, les effluves de la brise marine. Toute la famille se servait au bar. Sans aucune restriction. Le père réglait l'ardoise en fin de séjour. Les parents sirotaient leurs spumante ou leurs cocktails installés sur d'épaisses chaises longues en bordure de piscine. Tandis que les enfants s'asseyaient à l'ombre de la vaste véranda au sol de dalles blanches pour déguster une limonade ou une glace. Quand l'Italie avait gagné la Coupe du monde de football, ils avaient partagé la liesse des habitants de l'île en imitant leur « E viva » et leurs coups de klaxons. Ils étaient beaux ces deux enfants, une fille et un garçon, une allure princière. Des corps graciles, une élégance de mouvements. Des traits à la fois fins et singuliers. Oui, ils étaient si beaux. Et dans le royaume de leurs vacances estivales, il n'y avait de place que pour la félicité. Ils goûtaient à leur bonheur avec l'assurance qu'il leur était dû pour l'éternité.

La famille du garçon vivait dans le secteur le plus élégant de leur cité. Maison de maître, vaste pelouse. Vue sur l'étendue d'eau et les montagnes du côté français. On enviait la beauté des deux enfants, l'élégance de comportement qu'on leur avait appris à conserver en toute circonstance, et qui colorait l'expression de leur visage d'un léger dédain. On enviait l'imperturbable intelligence de ces enfants, une intelligence qu'ils paraissaient avoir reçue en legs à la naissance, tout comme leur beauté et les biens qui leur revenaient. Dans cette famille, on cultivait la hauteur de sentiment et la morale. Quoi que l'on ressent, on ne s'épanchait jamais, pourvu que persiste et transparisse en toute circonstance la maîtrise de soi et le savoir-vivre. Pas de cris, pas de mots pour dire la tristesse, la douleur ou la mélancolie. Jamais d'aigreur ou de rancune exprimée. Seulement cette élégance dans l'attitude, portée en toute circonstance.

La mère du garçon avait choisi de se marier alors qu'elle était encore une enfant. L'avait-elle vraiment choisi? Les siens lui avaient dépeint les avantages que représentait l'union avec un homme

d'une famille aussi bien dotée que la leur, à commencer par la robe merveilleuse qu'elle porterait le jour des noces. Personne ne lui avait expliqué les bienfaits qu'elle tirerait de ses études, ou d'une profession qu'elle exercerait en s'appuyant sur des compétences acquises. Son nom lui donnait le privilège de posséder des vêtements fins, de belles demeures, des parures d'or et de pierres, privilège qu'elle perpétuerait en s'appuyant sur la fortune d'un époux aussi bien doté qu'elle. Alors elle avait acquiescé. Comment aurait-elle pu savoir que le mariage réduirait à ce point le champ des possibles, l'enfermant dans une relation stérile et la répétition des tâches domestiques et éducatives? Pendant des années elle y avait souscrit, tenant la maison et éduquant ses enfants selon le goût et les codes de son milieu. Et pendant des années, elle avait rêvé d'ailleurs et de sentiments.

Quand elle avait rencontré l'autre homme, il lui avait semblé qu'il lui ouvrait la porte vers cette autre vie que, secrètement, elle n'avait cessé d'appeler de ses vœux. Avec lui, elle riait à nouveau, avec lui, elle avait eu le sentiment d'être écoutée dans ses impressions, ses aspirations, ses incertitudes ou ses douleurs. Elle avait vu en lui celui qui la délivrerait de l'ennui sans fin de son mariage. Alors, elle avait tout quitté, du jour au lendemain. La demeure familiale, et ce mari si distant et indifférent à ce qu'elle était. Ce mari si enclin à la parade dans les cercles sociaux que lui ouvrait sa grande profession. Mais si peu disposé à la considérer autrement que dans son rôle d'intendante des besoins familiaux. Les enfants avaient pressenti que c'était à un autre qu'elle parlait quand elle s'enfermait dans sa chambre en emportant le téléphone. Ils l'avaient pressenti, mais jamais ne s'étaient imaginé qu'elle partirait.

Le père du garçon n'avait pas toléré que sa femme le quitte pour un autre. Ne lui donnait-il pas tout ce dont une femme pouvait rêver? Comment donc osait-elle rompre les liens qui les unissaient? Alors il avait prétendu, à qui voulait l'entendre, qu'elle était folle, oui elle ne pouvait être que folle pour songer à le quitter. Déséquilibrée, elle était déséquilibrée, expliquait-il aux siens, comme dans les cercles qu'il fréquentait. D'ailleurs, même des proches de la femme, à commencer par sa mère, avaient acquiescé. Elle était folle d'avoir brisé son union avec cet homme si bien sous tous rapports. Et si elle était folle, il prendrait soin des enfants, avait-il fait établir auprès du tribunal qui avait réglé leur divorce.

C'est le garçon, le plus jeune des deux enfants, qui souffrit le plus. Il n'avait pas treize ans lorsque sa mère avait fait ses valises. Des jeunes filles au pair et des bonnes s'étaient succédé dans la maison familiale. Ça n'avait pas empêché sa mère de lui donner de la chaleur. Oui, à travers son babillage inutile, à travers le soin qu'elle mettait à choisir ses vêtements, à travers les lectures qu'elle lui faisait le soir dans le chaud de sa chambre, assise sur son lit ou sur une des chaises d'enfant en bois peintes en rouge, à travers les cakes et les gâteaux qu'elle cuisinait avant qu'il ne revienne de

l'école, et dont l'odeur se répandait jusque dans le hall d'entrée, elle lui avait donné de l'amour. Quand sa mère avait quitté la maison, c'est tout le monde du garçon qui s'était écroulé. Les étés merveilleux en bordure de mer, les dimanches en famille sur la vaste pelouse de la demeure familiale, et cette vie que sa mère orchestrait si parfaitement. Les succulents goûters, seuls repas que les enfants étaient autorisés à manger en cuisine, les soupers autour de la vaste table allongée en bois du séjour, les fêtes d'anniversaire et les Noël's féériques avec leurs lots de cadeaux merveilleux, vaisseaux de Playmobil, circuits de train Märklin, établi de bricolage en bois. Oui, c'est tout son monde qui s'écroulait. Et tous ceux qui avaient admiré les contours si parfaits de cette famille se délectaient à présent de cet effondrement.

Quelques mois après le départ de sa mère, aux premiers jours de l'été, le garçon longeait l'avenue bordée d'arbres anciens en se laissant bercer par le chant des oiseaux. Le ciel limpide annonçait une journée radieuse, semblable à celles qui s'égrainaient invariablement pendant les semaines qu'il passait avec sa famille dans les belles demeures côtières de la Méditerranée. La luminosité estivale l'avait ramené quelques instants dans les moments heureux de leurs villégiatures en famille. Dans cette lumière, ces moments lui paraissaient si proches et l'absence de sa mère irréelle. À quelques mètres de son établissement scolaire, une femme du voisinage, une de ces personnes qui traquent le malheur des autres pour le commenter, le disséquer avec une avidité malade, l'avait tiré de ses pensées en l'interpellant :

– Alors, elle est partie ta mère, ils vont divorcer, tes parents ?

– Oui, avait-il murmuré, après un temps d'hésitation. Puis il avait poursuivi son chemin sans que rien dans ses gestes ne trahisse une blessure.

Le garçon avait poursuivi sa scolarité avec aisance. Oui, il semblait ne pas avoir été affecté. De toute façon, il n'y avait plus eu personne pour absorber l'effroi que le départ de sa mère avait provoqué en lui. Le père veillait désormais sur les deux enfants. Il n'était pas homme à tolérer les épanchements. Sa femme était partie, soit, on continuerait sans elle. Il avait fait engager une cuisinière et une bonne ; les enfants garderaient la tête haute et continueraient à œuvrer au destin qui les attendait. Alors le garçon avait tenu le choc et la douleur que représentait l'absence si soudaine de sa mère à distance, s'emmurant dans une façade de bonnes manières et un optimisme forcené. Qui aurait pu voir que ce naturel joyeux, qu'il s'efforçait de conserver en toute circonstance, frôlait le désespoir ? Qui aurait bien voulu y prêter attention ? Dans le regard des autres, le père du garçon se présentait désormais comme celui qui palliait l'absence de la mère en prenant soin des enfants. Mais il n'avait que faire de leurs émotions, qu'ils étaient instamment priés de ravalier s'ils exprimaient le besoin de les manifester. Quant à la mère, que l'on avait éloignée des enfants au motif de sa prétendue folie, elle compensait en les couvrant de



présents l'immense culpabilité de les avoir laissés à leur père par désir de se sentir vivre.

Lorsqu'était venu l'âge d'aimer les femmes, le garçon s'était approché d'elles comme pour retrouver l'amour de la mère perdu si soudainement. Il les aimait ardemment aux premiers moments, retrouvant le réconfort et la chaleur qui lui avaient tant fait défaut à la fin de son enfance. Et cherchait à les maintenir dans la symbiose amoureuse. Au moment où, lassées par cette proximité qui les empêchait de se déployer librement, de s'éloigner de lui pour cultiver l'attrait de sa personne et le sentiment amoureux, les femmes se mettaient à lui manifester des signes de désamour, il ne pouvait s'empêcher de les piétiner pour s'en éloigner. Oui, c'était plus fort que lui, les signes de lassitude que les femmes lui révélaient, réveillaient en lui la terreur de l'abandon. Et plutôt que de chercher à raviver le sentiment amoureux qui vacillait, plutôt que de prendre le risque de toucher à l'abandon une nouvelle fois, il préférait piétiner celle qui menaçait de le quitter et partir en quête d'une autre qui, dans l'élan amoureux, lui donnerait à nouveau le réconfort et l'illusion de *l'amour inconditionnel*. Plutôt que d'affronter la blessure d'enfance tapie au fond de lui, il préférait briser le lien dans lequel il s'était jeté pour réparer cette blessure. Tant pis pour la femme qu'il quittait si elle ne l'aimait plus assez, oui, tant pis pour elle. Elle en payerait le prix. Elle payerait le prix de la colère qu'il vouait aux femmes parce que sa mère avait osé rompre avec son père, brisant le monde de son enfance.

Les femmes qui traversèrent sa vie ne subirent pas les coups, non. Il maîtrisait trop bien les codes pour en venir aux mains. Mais il déployait une violence sourde, insidieuse, à la limite de l'acceptable, une violence difficile à détecter et à nommer. Une violence sous forme de manipulation, de dénigrement, de mises en scène, d'un refus obstiné et absolu de communiquer sur ce qui fissurait le couple. Une violence qui accablait et abîmait ses proies, sans qu'elles aient la force ou l'habileté de la déjouer ou de s'en extraire. Certaines finissant même par croire qu'elles en étaient responsables, comme il savait si bien le leur suggérer, retournant contre elles leurs faiblesses, certains traits de caractère ou leur passé. Enfin, il leur portait un coup final en les quittant pour une autre. Et à partir de ce moment, il ne leur manifestait plus qu'un mépris glacial.

Il n'épargna pas même celle qui lui donna ses enfants, ni ceux-ci, d'une certaine façon. Deux garçons qui avaient hérité de sa beauté, de ses traits singuliers, de sa vivacité d'esprit. Deux



© Ambroise Héritier

Ambroise Héritier

garçons qui n'avaient pas son cœur de pierre, et surent l'aimer au-delà de ce qu'il fit subir aux femmes, et des déchirements de sa vie amoureuse dans lesquels il les embarqua pourtant sans ménagement. Quand vint le temps de la disgrâce amoureuse avec la mère de ses deux garçons, il fit comme il avait toujours fait, redoublant de stratagèmes, d'aveuglement et de malveillance pour justifier la séparation. Il ne s'en prit pas seulement à ses qualités de femme, à sa personne, mais aussi à sa manière, à sa capacité même d'être mère. Jusqu'à ce qu'il devienne père, il avait été facile de mettre les ruptures sur le compte de son naturel séducteur et de sa jeunesse. Mais pour briser la famille qu'il venait de fonder, il avait fallu justifier. En suggérant que la mère de ses enfants était déséquilibrée, en laissant entendre qu'elle n'était pas une bonne mère, il préparait l'assentiment de son entourage pour cette rupture. Surtout, il avait fallu qu'il s'emmure plus que jamais pour ne pas affronter la terreur du désamour et se lancer dans les bras de la prochaine femme qui lui procurerait à nouveau la plénitude du sentiment amoureux. Après la séparation, il refusa toute entente avec la mère de ses enfants, car s'entendre avec elle c'était toucher à ce qu'il avait brisé, sentir que peut-être il n'eût pas fallu tout piétiner et éprouver des regrets. Il ne pouvait s'approcher de cette douleur.

Lorsque ses deux garçons entrèrent dans l'adolescence, l'homme emménagea avec une enseignante. Elle était calme, sa nouvelle compagne, et sa simple présence était pour les deux enfants comme une cloison contre la nervosité qui se dégageait de l'homme. Ils s'y attachèrent. Ils aimèrent réviser leurs épreuves avec elle pour s'assurer qu'ils étaient suffisamment bien préparés. Ils aimèrent lui exposer leurs soucis de cour d'école, leurs exploits ou leurs inventions de grands enfants. Elle écoutait avec beaucoup d'attention, cherchant toujours à prolonger les discussions qu'ils démarraient. Oui, les deux garçons recherchèrent la proximité

apaisante de cette femme et se mirent à l'aimer. Et dans le foyer que leur père créa avec elle, ils trouvèrent stabilité et chaleur tout autant que dans le chez-eux avec leur mère.

Pourtant, l'homme brisa ce lien une nouvelle fois, froidement et sans préavis aucun. Quand les garçons étaient encore des enfants, il avait été assez aisé de leur imposer les ruptures, et les déménagements qui s'ensuivaient. Jusqu'alors, l'homme avait pu ignorer leur tristesse, leur frustration et leur colère lorsqu'il les arrachait aux univers et aux êtres qu'ils avaient appris à apprivoiser. Et il avait pu laisser ses fils épancher leurs émotions et leur tristesse auprès de leur mère. C'est à elle qu'avait incombé la tâche de digérer l'angoisse que généraient les aléas de la vie amoureuse de leur père.

Quelques jours avant de quitter le domicile de l'enseignante, l'homme demanda à ses deux fils d'emballer leurs affaires. Ils refusèrent. Oui, ils refusèrent catégoriquement d'y toucher. De guerre lasse, l'homme entreprit d'empiler les vêtements, les livres et les bibelots de ses deux garçons dans les cartons de déménagement. L'aîné s'avança alors soudain vers lui et l'empoigna par les deux bras pour le tirer hors de sa chambre. Il l'empoigna avec toute la vigueur que lui donnait sa jeunesse et cria avec toute la rage accumulée au fil des années à espérer que son père s'installe enfin dans les liens et les vies où il les précipitait, lui et son frère.

– Tu penses qu'à toi, t'es qu'un gros salopard sans scrupule. Cette fois on vient pas avec toi. On est assez grands pour faire ce qu'on veut.

L'homme emporta ses affaires et laissa ses deux garçons rester au domicile de cette femme qu'ils avaient appris à aimer avec lenteur. Oui, l'homme partit. Mais, pour la première fois depuis qu'il s'était mis à faire subir aux femmes le poids de ses blessures, il décida d'affronter la solitude et toute la terreur de l'absence qu'elle réveillait en lui. |

Nadia Boehlen

UN ENGAGEMENT DE PROXIMITÉ

« La Suisse est un pays riche, fier de ses valeurs, et qui permet à des entreprises ayant leur siège sur notre territoire de commettre des crimes à l'étranger. C'est révoltant! », s'insurge Silvia Maspoli Genetelli. Assister à une actualité régulièrement entachée par des violations des droits humains, dont les entreprises responsables portent le nom de Syngenta, Glencore, Credit Suisse ou Valcambi, toutes basées en Suisse, « bouleverse » cette Tessinoise d'origine. Elle est depuis quelques mois à la tête du comité local de Marly en faveur de l'initiative « Pour des multinationales responsables », qui veut ancrer dans la Constitution l'obligation pour les entreprises de respecter les droits humains et l'environnement. Alors que la votation est prévue pour février 2020, à moins que le Conseil des États accepte le contre-projet indirect formulé par le Conseil national, les comités régionaux sont déjà entrés en précampagne. « Il est primordial d'anticiper et de sensibiliser la population

avant que les lobbies ne débarquent avec leurs millions », rappelle la militante. « Nous n'avons pas d'argent, certes, mais nous avons du temps. »

Du temps, et aussi de l'énergie. Aller à la rencontre des citoyen-ne-s, faire valoir ses arguments et, éventuellement, rencontrer des réticences, demande une bonne dose de motivation. « Il n'y a aucune obligation à descendre sur la place publique, précise toutefois la quadragénaire, on peut déjà en parler à son entourage. » Elle évoque en passant sa coiffeuse qui a gentiment prêté son salon pour les séances du comité, actuellement composé d'une dizaine de membres engagé-e-s, convaincu-e-s de la nécessité de cette initiative.

« La force de ce texte est qu'il mêle droits humains et environnement. Tout est lié, on ne peut pas séparer l'humain et le reste du vivant », s'enthousiasme Silvia Maspoli Genetelli. Lorsqu'elle a 11 ans, son frère aîné lui parle pour la première fois du

réchauffement climatique et de la fonte des glaces, « j'en ai encore les larmes aux yeux ». Elle en tirera une très grande sensibilité pour la cause environnementale : elle fait partie du WWF, de Pro Natura, et a exercé dix ans au sein de l'Association transports et environnement. Aujourd'hui, côté professionnel, cette maman de trois filles et docteure en philosophie œuvre pour les générations futures par le prisme de l'éducation. Elle anime depuis bientôt quinze ans des ateliers de philosophie destinés aux enfants, avec pour objectif de « créer des moments de démocratie et de citoyenneté, et d'apprendre aux plus jeunes à réfléchir par eux-mêmes aux conséquences de leurs actes ». Car, comme le souligne la militante, « faire preuve d'un esprit critique c'est dire non à la manipulation ». Une méthode dont les lobbies pourraient, craint-elle, se servir via des publicités trompeuses, créant ainsi un sentiment de peur en brandissant le spectre d'un excès de régulation et de multinationales abandonnant la Suisse si l'initiative devait être acceptée.

Bref, la campagne s'annonce ardue et pourrait relever du « David contre Goliath ». Comment ne pas se sentir découragé-e ? « Créer ce comité local m'a fait du bien au niveau personnel. Pour moi, le lien social est essentiel, confie Silvia Maspoli Genetelli. On a besoin de savoir que l'on n'est pas seul-e face à ces géants. » « Je voulais mettre ma frustration dans quelque chose de positif au lieu de désespérer dans mon coin », poursuit-elle. Et, côté familial, la relève semble assurée. « Dernièrement, ma fille aînée faisait du shopping avec une amie qui avait repéré un t-shirt à 7 francs. Elle lui a tout de suite fait remarquer que quelqu'un avait sans doute souffert pour le produire », raconte fièrement cette maman, qui a à cœur de sensibiliser ses enfants par la discussion et la réflexion mais aussi, parfois, par la concession. |

Emilie Mathys



#StopViolencesSexuelles

**D'abord oui,
ensuite oh ouiii**

Pas de rapport sexuel sans consentement mutuel.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

